

Yvette Marguis

Vol. III

Québec, Février 1923

No 10

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Organe de la
Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

PRIX : 20 SOUS

CARTE D'AFFAIRE DES MEMBRES

DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres

LS-PH. MORIN L.-EUG. BARRY LÉON COTÉ
L. A. C. G. A. L. A. C. G. A. C. A.

MORIN, BARRY & COTE

COMPTABLES LICENCIES, SYNDICS
AUTORISES

COMPTABILITÉ, VÉRIFICATION, ARBITRAGE
LIQUIDATION, ORGANISATION DIRECTION
Représentants de: The Shaw Correspondence School Toronto.

116 COTE DE LA MONTAGNE

HENRI POULIOT

NOTAIRE

Courtier en immeubles et en placements
Administrateur de successions etc.
Organisation de compagnies.

Bureau: 70 de la Couronne ou 215 rue
St-Joseph, immeuble de Myrand & Pouliot
Limitée. Résidence: 73 rue Des Fossés.
Téléphones: Bureau 2840; Rés. 7037.

Tel. 2165

LABRECQUE, BELANGER & LABRECQUE

NOTAIRES

18 rue Buade, - - Québec.

Tel. 212

**Fitzpatrick, Dupré, Gagnon
& Taschereau**

AVOCATS

111 Côte de la Montagne, - Québec

Tel. 4208

Dechêne, Choquette & Caron

AVOCATS

88 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 2030

Dr S. GAUDREAU

DENTISTE

98 rue St-Joseph, - Québec

Tel. 1358

**Belleau, Baillargeon, Belleau
& Boulanger**

AVOCATS

132 rue Saint-Pierre, - Québec

Tel. 6441

L.-P. TURGEON

MARCHAND DE PAPIER

46 rue Garneau, - Québec

Tel. 3857

C.-J. LOCKWELL

COURTIER EN IMMEUBLES
ASSURANCES

31 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 1151

LANGLOIS & BEAULIEU

DENTISTES

7 rue St-Jean, - - Québec

-: Encourageons les nôtres :-



UN HIVER DE DEVOIR

Il y en a qui font du caprice jusqu'à se plaindre de l'hiver, à cause des tempêtes qu'il déchaîne. Comme si c'était une chose nouvelle: du vent, de la neige et du froid, alternativement ou ensemble! Je n'ai pas à prendre sa part, mais je dirai que l'hiver est un gentleman,...cet hiver; il est correct, obéissant à l'ordre des météorologistes, il est venu juste à son temps, le 21 décembre, date du solstice, de son solstice, à lui; il a même fait montre d'une louable ponctualité puisqu'il a attendu la nouvelle lune.

Et, toutes ces conditions étant observées, il s'est montré à nous tel qu'il doit être, quoi! dans toute sa glaciale majesté, A la bonne heure! Voilà, vraiment, un hiver qui mérite son nom. Il n'a pas voulu se faire traiter, comme certains de ses devanciers, d'"hiver pourri" ou, à cause du temps doux, l'on patauge continuellement dans de la "boue de neige."

Il a voulu, cette année, faire la besogne lui-même; et c'est à souhaiter qu'il la poursuivra tout entière jusqu'au printemps. Il n'a pas laissé ce soin à des domestiques mal stylés, comme à un novembre, balayeur de feuilles, ou un décembre qui fait du zèle. C'est bien lui qui a tenu la main à la stricte exécution de ses mesures de rigueur.

Aussi, l'on a vu que tout a été dans l'ordre.

A peine le piteux automne, cette saison des vieux beaux qui plastronnent et des belles qui ne veulent pas désarmer, avait-il pris fin—exactement le 21 décembre—que le simple et sévère hiver est venu lui dire :

“Allons, hors d’ici, vieux maquillé! Décampe au plus vite! On t’a trop vu. Il est temps que je montre ma barbe blanche et mes cheveux de frimas.”

Ce disant, d’un coup de pied énergique, le “Bonhomme Hiver”, ainsi que l’appellent des chroniqueurs et des poètes irrespectueux, a jeté hors le baluchon son prédécesseur.

Les loyers sont courts dans les douze “maisons du Zodiaque”; ils ne dépassent pas un trimestre et, cette année, l’hiver n’a pas voulu faire grâce d’un jour pour son retour dans l’hémisphère boréal. Ce vieux sincère n’aime pas les postiches. Il lui faut de la neige, du froid et du vent. Cela ne l’empêche pas de sourire à sa façon; entre ses dents, qui mordent impitoyablement—et nous en savons quelque chose, nous, les Québécois,—passe un souffle de pétrification. Mais, quand ce souffle a passé, que l’on considère le ciel, on voit ce dernier tout bleu, d’un bleu très pur.

DAMASE POTVIN.



LES LIVRES A LIRE

J'ai traité assez longuement ce sujet dans L'Enseignement Primaire d'avril 1921. J'y reviens particulièrement pour les jeunes lecteurs et lectrices du Terroir, car il sera éternellement vrai, c'est Cicéron qui l'a dit, "que les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse et le charme de l'âge mûr, l'ornement de la prospérité et la consolation de l'infortune"; ce qui est vrai, mais à la condition que les lectures ne deviennent pas un instrument de déformation intellectuelle et de perversion morale.

Il faut donc savoir choisir ses lectures, afin de ménager le temps, cette étoffe précieuse dont la vie est faite, et aussi pour économiser son argent. Tant de beaux et bons livres s'offrent aux amis de la lecture, pourquoi laisserions-nous pénétrer dans nos demeures ou nos bibliothèques, ces romans, par exemple, qui, suivant l'expression si juste de Jules Vallès, "font pleurer les mères et travailler les juges".

Il n'y a pas de plus grand malfaiteur, de pire ennemi de la jeunesse, voire des jeunes époux et des jeunes épouses, que le roman sensuel ou impie: le roman immoral gâte le cœur et le roman impie empoisonne l'esprit.

Mais il n'y a pas que les mauvais romans qui menacent notre jeunesse: les revues neutres et anti-catholiques, les revues matérialistes américaines (magazines), offrent aussi de graves dangers pour la foi, les mœurs et le bon goût. Outre ces revues et livres, évidemment dangereux ou mauvais, il y en a d'autres qui ne sont pas faits pour les jeunes gens et les jeunes filles: tels les romans psychologiques de certains auteurs modernes

très en vogue, et que l'on ne peut lire sans être scandalisé, à moins d'être déjà affligé de ce mal irréparable, la corruption du cœur.

A quel signe reconnaître qu'un livre est bon?—A celui-ci: a-t-il pour but le vrai, le bien et le beau, c'est un bon livre. Tout livre où se retrouvent ces trois idées fondamentales, mérite d'être lu. Sans elles pas d'éducation littéraire sérieuse; sans elles pas de sécurité ni pour les principes catholiques ni pour la vraie tradition française, faite d'honnêteté, de bon goût, de clarté et de respect.

*Rappelons-nous cette pensée de saint
nous parle et nous instruit par de bons livres
et séduit par les mauvais."*

C.-J



Problème d'actualité

L'ABITIBI

Par

G.-E. MARQUIS

Statisticien de la
province de
Québec.

AVANT-PROPOS.—Depuis une dizaine d'années, il a été publié un si grand nombre de rapports, officiels et autres, sur la géologie de l'Abitibi, son climat, la structure de son sol et sa fertilité, ses ressources forestières, minérales et éthyologiques, que nous ne croyons pas devoir toucher ces divers aspects de la question, dans cet article. Au département de la Colonisation, l'on peut se procurer brochures, rapports et cartes qui traitent de ce coin de terre, et qui en font connaître les avantages variés. (1). M. l'abbé I. Caron, missionnaire colonisateur, s'est tout particulièrement occupé de l'établissement de colons dans l'Abitibi, et ses efforts, aidés de l'assistance généreuse du Gouvernement de Québec, sont couronnés d'un succès sans précédent dans l'histoire de la colonisation du pays. L'on peut suivre graduellement l'expansion de ce mouvement en parcourant les rapports annuels du ministre de la Colonisation. D'une année à l'autre, depuis 1912, ce développement y est consigné avec précision et ces documents seront très précieux aux futurs historiens. Des essaims de colons se dirigent nombreux vers ces terres, et déjà l'on y compte une vingtaine de paroisses bien organisées. En 1921, les actes de l'état-civil y accusaient les chiffres suivants: 622 baptêmes, 86 mariages et 239 sépultures. (2) La culture y est généralement prospère et la dernière récolte a été abondante. (3) Le commerce de bois, ralenti pendant une couple d'années, reprend

(1) Le Témiscamingue et l'Abitibi, par M. l'abbé I. Caron, 1912.

L'Abitibi, par M. l'abbé I. Caron, 1915.

La Région de l'Abitibi, par M. l'abbé I. Caron, 1917.

Are you doing business in Abitibi?, par l'hon. F. Carrel, 1917.

Geology and Natural Resources of the Basin of Harricanaw and Nottaway Rivers, by J. Austin Bancroft, Ph. D.

Carte régionale de l'Abitibi, 1919.

(2) D'après un relevé de M. l'abbé I. Caron, fait en 1922. Voir aussi rapport du ministre de la Colonisation, page 284, 1922.

(3) On l'estime à plus d'un million de dollars.

vigueur. Un magnifique réseau de routes relie entre elles les principales municipalités de la région. Bref, l'Abitibi est en plein progrès. Toutefois, nul ne saurait se former l'idée que l'arrivée dans ce pays neuf, d'une population hétérogène qui se chiffre déjà à plus de 15,000 âmes, n'a pas soulevé quelques problèmes qui intéressent non seulement cette localité elle-même, mais la Province tout entière et plus particulièrement la ville de Québec. C'est à l'étude de quelques-uns de ces problèmes que nous consacrons cet article. Un voyage d'exploration que nous fîmes naguère à travers cette plaine glaiseuse, en compagnie de M. l'abbé Caron, la lecture attentive de nombreux rapports et brochures publiés sur cette région, de même que la compilation de statistiques qui en démontrent le développement rapide, nous ont déterminé à soumettre à nos lecteurs les considérations qu'ils vont lire sur l'Abitibi, dans les pages suivantes.

* * *

Pour un publiciste, un économiste, voire un statisticien, le fait d'aligner des chiffres et de les présenter, même sous une forme simple et facile de compréhension, ne saurait constituer un attrait bien puissant pour tous les lecteurs; il importe, de plus, d'en dégager le sens réel, d'en tirer des enseignements, pour en faire surgir des initiatives.

“Camps” de bois rond.



Habitations typiques et rudimentaires que les colons se construisent dans l'Abitibi, quand ils commencent leur défrichement. Les débuts sont rudes parfois, mais les persévérants ne tardent pas à connaître l'aisance et l'indépendance.

Si c'est la statistique qui a gagné la guerre, suivant que l'a déclaré Foch, nous croyons que la lutte que nous aurons à livrer contre les éléments hétéroclites qui nous enveloppent (1) de plus en plus, au Canada, ne pourra tourner à notre avantage sans calcul, sans stratégie, et la statistique est l'arme toute trouvée pour établir nos forces et celles de nos adversaires, comme aussi nos chances de défaites ou de succès.

(1) Le mouvement enveloppement faisait aussi partie de la stratégie allemande au début de la Grande-Guerre.

Le drainage des forces vives de la nation, qui dura cinq ans, a pris fin en 1918 et le flot migrateur, arrêté pendant la guerre, renaît et il envahit de nouveau nos bords pour déferler dans Ontario et vers l'Ouest. Voilà un problème national qui nous intéresse, parce que la province de Québec ne peut compter que sur elle-même pour accroître sa population: l'immigration ne s'y déverse pas pour se fixer au sol et faire souche et le rapatriement y est pratiquement nul.

Etudions ce problème, dont la solution contribuera à donner à notre Province toute l'aide dont elle a besoin pour:

- a) Maintenir et accélérer davantage son développement normal, au point de vue commercial,
- b) Donner à sa population l'espace et la facilité d'expansion désirable et, enfin,
- c) Assurer à la population bas-canadienne la conservation intégrale des droits qui lui furent jadis garantis par la Constitution, en 1867.

En face de l'histoire et à la lumière de la situation présente, ce problème a trois aspects différents: le premier d'*ordre économique*, le deuxième d'*ordre ethnique* et le troisième d'*ordre politique*.

Dans une large mesure, les corps publics peuvent contribuer à la solution de cette trinité de problèmes, pour le plus grand bien de la Province d'abord et de la ville de Québec ensuite. Mais par quels moyens, nous demandera-t-on? En toute franchise, nous allons exposer en quoi consiste, dans notre humble opinion, la solution de ce problème complexe, solution qui ne saurait manquer d'avoir une répercussion considérable sur notre économie rurale et urbaine tout à la fois, suivant qu'elle tournera à notre avantage ou à notre désavantage.

ASPECT ECONOMIQUE

Sully disait: "Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont se nourrit la France". Parodiant ces paroles, on pourrait affirmer que, dans la Province, ce sont les industries forestières et agricoles qui alimentent sa population. En effet, les produits forestiers de 1921 étaient évalués à plus de \$70,000,000; les récoltes des champs à \$219,000,000; les animaux domestiques à \$127,000,000; les produits laitiers à \$65,000,000; les autres produits animaux à \$20,000,000; les volailles et œufs à \$7,000,000; les fruits et légumes à \$9,000,000; les produits de l'érable à \$3,000,000; ce qui fait un total de \$548,000,000. (1)

Le commerce et les industries des centres urbains ne peuvent se développer, prospérer, qu'en autant que la forêt recule et que les champs soient éventrés par la charrue. La production industrielle dans la Province, en 1920, s'est élevée à \$1,120,263,564 ou près du double de la production forestière et agricole réunie. A remarquer toutefois que dans la valeur des produits industriels mis sur le marché,

(1) *Bulletin mensuel de la statistique agricole*, numéros de janvier, février et mars, 1922, publié par le Bureau fédéral de la statistique,

les matériaux bruts employés entrent pour au-delà de la moitié dans le coût de revient. (1)

Les rives du St-Laurent sont garnies d'habitants, de même que les versants de plusieurs rivières qui s'y jettent. Une trouée a été faite par delà les Laurentides, au Lac-St-Jean, mais l'ardeur colonisatrice semble s'y être ralentie depuis quelques années.

D'autres régions se développent tranquillement, telles la Matapédia, la Matawinie, le Témiscouata et le Témiscamingue, et servent de déversoirs aux vieilles paroisses des alentours, dont les limites sont devenues trop restreintes pour leur population.

Longtemps encore, nous aurons de la culture extensive plutôt qu'intensive, à cause de méthodes culturales routinières, du manque de centres urbains décentralisés, qui forment pour les cultivateurs des marchés locaux, puis de l'absence de chemins de fer pour expédier les produits de la terre; enfin, pour satisfaire au besoin de certains colons robustes, nés défricheurs, qui, dès qu'ils ont devant eux des plaines libres à perte de vue, ont la nostalgie des peuplements feuillus ou résineux.

Il y a une dizaine d'années, un vaste champ était ouvert à la colonisation. Il constitue quasi une autre province dans la province, à cause de son étendue et de ses facilités de développement. C'est 3,000,000 d'acres de terre arable qui s'offrent au défricheur, dans l'Abitibi. La superficie sous culture de la province entière ne dépasse guère 13,500,000 acres (1922), sur un total de 24,595,866 acres de terres occupées et organisées en municipalités. (2)

Un chemin de fer le traverse; des routes carrossables s'y ouvrent au-devant des colons; des rivières navigables permettent d'aller à l'intérieur des terres; le bois de pulpe y est facile à faire et, après avoir subi une baisse considérable pendant une couple d'années, se vend aujourd'hui un assez bon prix; les produits de la terre sont de belle venue et abondants; tous les services administratifs sont organisés sur place et fonctionnent déjà harmonieusement; des villages naissent dans quelques mois, et l'activité la plus bienfaisante y bourdonne comme dans une ruche; chaque nouveau convoi venant de Québec y amène de nombreuses familles; le trop plein des vieilles paroisses s'y déverse et déjà l'Abitibi compte une population plus élevée que celle de la moitié des comtés, pris séparément, de la province de Québec, soit au-delà de 15,000 âmes, quand il n'y en avait que 329 en 1913, il y a moins de dix ans.

La population de la Province s'accroît maintenant de près de 50,000 unités chaque année, par l'excédent des naissances sur les décès. (3) Il faut de l'espace pour ces nouveaux venus. L'Abitibi les attend, ou du moins peut en recevoir une bonne partie.

(1) *Report on manufactures of Canada*, 1920, publié par le Bureau fédéral de la Statistique, en 1922.

(2) *Statistiques municipales*, 1921, publiées par le Bureau des Statistiques de Québec

(3) *Annuaire Statistique de Québec*, 1922, p. 43.

Ce débouché, pour notre population, est d'un grand appoint et assure à notre Province un développement économique considérable.

Pour l'instant, la ville de Québec est la ville terminus du chemin de fer qui conduit à cette région.

C'est à Québec que devrait s'alimenter l'Abitibi, pour son commerce, parce que c'est la ville la plus rapprochée, mais il ne semble pas que celle-ci ait bénéficié de cet avantage dans la mesure du possible, puisque les fournisseurs d'Ontario y attirent encore une forte clientèle chez eux, cependant moins forte que jadis.

Aujourd'hui les marchands de l'Abitibi font le gros de leur commerce avec Montréal; Québec vient en second lieu, et Toronto en troisième.

Dans la sphère assignée à l'administration provinciale, il semblerait que l'on a pensé à tout, puisque les services administratifs relevant de sa compétence ont reçu sa meilleure attention. Depuis une couple d'année surtout, le Ministère de la Colonisation a été une Providence pour les habitants de ce pays neuf.

La Chambre de Commerce, qui est le cerveau du mouvement commercial et économique de la cité de Québec, a déjà fait beaucoup pour la région de l'Abitibi, mais nous croyons qu'il est temps de tenter de nouveaux efforts pour drainer vers nous ce qui, semble-t-il, devrait légitimement nous revenir, puisque c'est la région de Québec qui a fourni le gros contingent de colons à ce nouveau comté.

Québec, sans oublier ses intérêts commerciaux dans l'Abitibi, se doit encore de travailler à son développement agricole comme industriel.

Le capital québécois trouverait avantage à y installer des usines d'énergie électrique, des moulins à papier, des fonderies, des briqueteries, etc.

Il y a des forces hydrauliques dans la région qui fourniraient des milliers de chevaux-vapeur, pour l'éclairage et la force motrice, si elles étaient endiguées.

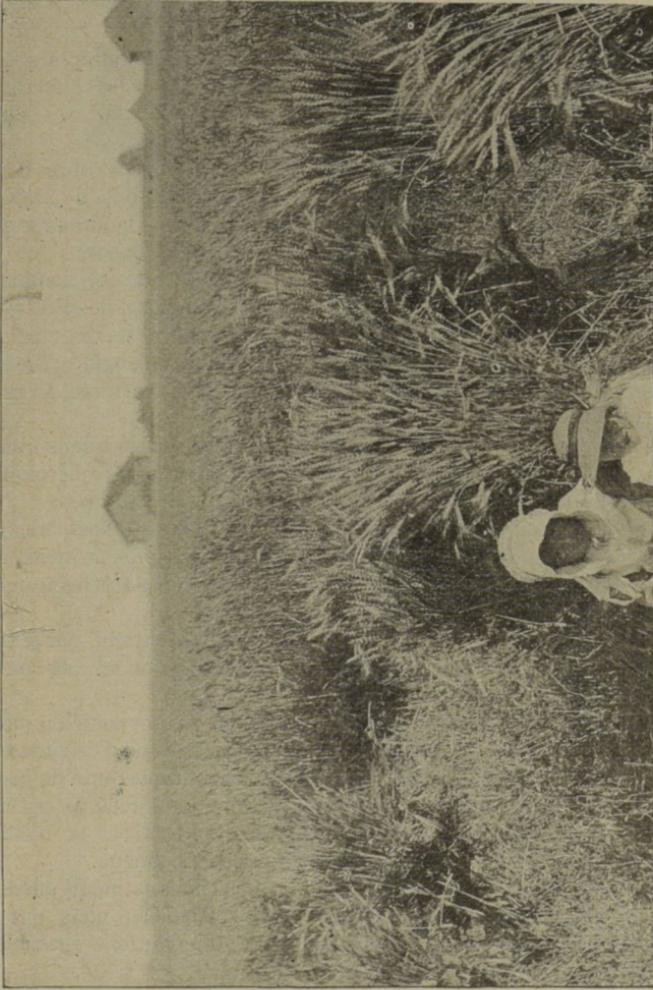
La pulpe, vendue à \$10.00 ou \$12.00 la corde, donnerait au moins cinq fois plus d'argent, si transformée en pâte à papier sur place, au lieu de prendre le chemin des pulperies de la province d'Ontario ou des Etats-Unis.

Les scieries, moulins à farine et les nombreux instruments de culture en usage réclament une fonderie et une usine de réparation dans la région. L'absence de pierre à construire exigerait aussi des briqueteries. L'argile et le sable à proximité fourniraient les éléments nécessaires à la fabrication de la brique et des blocs de béton. Il y a maintenant une bonne briqueterie à Amos. On pourrait en établir dans d'autres endroits de la région.

Voilà quelques ouvertures qui se présentent au placement de capitaux québécois et qui serviraient à activer le développement de cette région et à donner une alimentation nouvelle au commerce de notre ville.

'L'Abitibi est plus riche que le Klondike, mais nous manquons de capitaux pour le développer, déclarait naguère M. Hector Authier, ancien maire d'Amos. Des colons nombreux nous arrivent à tous les jours; ils sont vigoureux et courageux, mais le seul effort de leurs bras ne suffit pas à un développement rapide'.

UNE BELLE RECOLTE



Une première récolte de blé dans l'Abitibi. Les riches plaines de l'Ouest canadien n'en produisent pas de plus abondante. Les deux bambins qui folâtraient à travers les gerbes sont aussi des échantillons du "blé qui lève", suivant l'expression pittoresque de René Bazin.

L'Abitibi constitue un actif considérable dans l'économie de la Province; il faut l'avoir parcouru pour s'en rendre compte; grand nombre de sceptiques y sont allés et... n'en sont pas revenus. (1)

ASPECT ETHNIQUE

Divers groupes d'origines différentes, comme aussi de credo différents, cohabitent la terre canadienne. Pour les besoins de cette étude, nous les classerons en deux seulement: ceux de provenance britannique ou de langue anglaise, et ceux de descendance française parlant la langue de Molière.

Les fils et les filles des premiers défricheurs du sol, au nombre d'environ 60,000, lors de la Cession, se comptent aujourd'hui par au-delà de 2,000,000 dans la province de Québec seulement, tandis que des essais vigoureux se développent dans les provinces de l'Est, comme aussi dans celles de l'Ouest.

Jusqu'à la fin du 18e siècle, les habitants de langue française dominaient dans toutes les provinces du Canada, mais bientôt l'indépendance des Etats-Unis amena sur nos rives des milliers de Royalistes, dont le nombre devait engloutir la population française dans plusieurs provinces; l'immigration anglaise s'y ajoutant, il y eut bientôt une majorité anglophone dans toutes les provinces, à l'exception de celle de Québec.

Les efforts de la politique de la Métropole pour angliciser les colons français de la province de Québec échouèrent toujours devant la résistance héroïque de celle-ci à vouloir conserver son verbe, sa religion, ses lois et ses coutumes.

Ce n'est pas l'occasion de refaire ici l'histoire des luttes de nos pères pour garder ce qu'ils défendaient à bon droit, comme leurs biens les plus précieux, ni de blâmer non plus les tentatives du vainqueur pour forcer nos ancêtres à oublier leur passé, pour se fondre dans le creuset saxon.

Nous avons des droits garantis par la capitulation de Montréal, par le traité de Paris, comme aussi par le pacte fédératif de 1867, bien qu'on semble l'oublier parfois dans certaines provinces et à Ottawa.

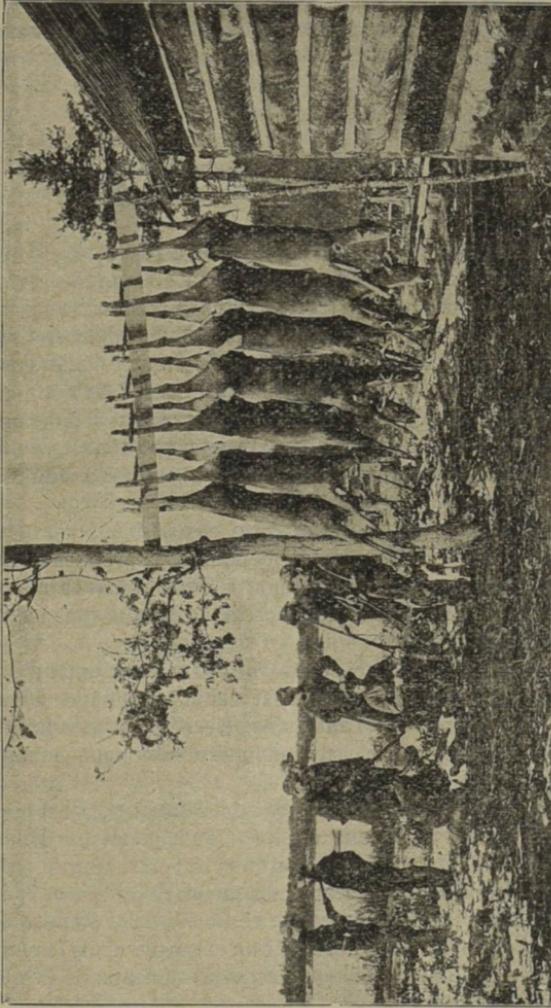
Dans Québec, à cause de notre majorité imposante, nous vivons en paix et nous pouvons aussi déclarer sans vantardise que nos concitoyens d'origines et de croyances différentes jouissent aussi des bienfaits d'une politique toute de justice, voire de générosité, et nous avons la conviction intime que l'aveu de ce témoignage ne coûterait nullement aux citoyens de Québec, de Montréal et d'ailleurs qui professent une autre foi que la nôtre et parlent une autre langue.

Nous vivons donc dans la meilleure harmonie et nous nous estimons parce que nous nous connaissons mieux et que nos rapports quotidiens nous ont fait découvrir mutuellement assez de qualités pour créer des relations agréables et bienfaisantes, tant au point de vue social que commercial.

Mais il y a autre chose. Si nous jetons un coup d'œil sur la carte du Canada et que nous étudions les statistiques relatives à la population d'après l'origine,

(1) On lira aussi avec profit, au point de vue commercial, "The Abitibi Region" par M. J.-E. Lepage, dans le no de janvier du "Canadian National Railway Magazine."

LA CHASSE



Les amateurs de chasse s'en donnent à cœur joie dans les forêts giboyeuses de l'Abitibi. Voici des trophées qui constituent des mets délicieux pour la table. Les animaux à riches fourrures abondent aussi dans les parties boisées de l'Abitibi et les trappeurs y font des affaires d'or.

nous constatons que des groupes de langue française, en dehors de Québec, sont disséminés un peu partout.

A l'Est, dans la Nouvelle-Ecosse, le groupe acadien, presque effacé un jour, en 1755, n'a pas voulu mourir. Depuis moins de 50 ans, il s'est ressaisi de façon prodigieuse et, grâce à ses institutions d'enseignement, il reprend son influence dans les diverses sphères où se manifeste l'intelligence, comme à l'Eglise, au Barreau et au Parlement.

Ce sol dont on l'avait banni, il le reconquiert pouce par pouce. Il étend aujourd'hui des ramifications vigoureuses depuis Grand-Pré jusqu'à la Ristigouche, dans le Nouveau-Brunswick, et ailleurs dans la Nouvelle-Ecosse et à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Des groupes d'Acadiens sont venus dans Québec; on les trouve nombreux à la Baie-des-Chaleurs et dans la Vallée-de-la-Matapédia. D'autre part, des Canadiens des paroisses *d'en-haut*, comme on les dénomme là-bas, sont allés coloniser la nouvelle région traversée par l'International, dans la Vallée de la rivière Tobique. Bref, le trait d'union se dessine davantage chaque jour entre Acadiens des Provinces Maritimes et Canadiens de la Province de Québec. Et l'on peut ajouter qu'entre Moncton et Ottawa, il y a une chaîne ininterrompue d'anneaux français.

Les mailles les plus tenues prennent de la consistance à tous les jours et, grâce à la vitalité et à l'endurance de ses forgerons, nous n'avons pas à craindre d'enfoncement sur ce front de plus de 500 milles.

D'autre part, si nous nous transportons par la pensée dans les provinces d'Ontario et du Manitoba, nous voyons encore là de nombreux groupes de nos compatriotes qui, moins heureux que ceux de la minorité dans notre Province, ont à lutter avec âpreté et sans relâche pour refouler la vague qui menace de les engloutir dans la mer de l'unification.

Trois cent mille Canadiens français dans Ontario et une cinquantaine de mille au Manitoba bataillent un contre dix pour conserver et transmettre à leurs enfants la langue et la foi de leurs pères. (1) Tant qu'ils ne seront pas en nombre suffisant pour peser dans la balance du pouvoir, il leur faudra subir sans jamais l'accepter un régime prussien.

Il y a donc là-bas, à l'ouest, des compatriotes qui souffrent et dont les yeux sont tournés sur Québec. Ce n'est pas dans un jour ni dans un an que Québec pourra leur apporter une aide réellement efficace, mais peu importe, pourvu qu'un travail systématique s'opère et que chaque décade marque un progrès vers la délivrance.

Le moyen le plus efficace pour atteindre ce but, c'est d'étendre notre force numérique par le prolongement de la colonisation extansive dans le nord-ouest de notre Province, afin de greffer au tronc québécois les rameaux de l'Ontario et du Manitoba.

L'Abitibi est un point stratégique pour le groupe d'origine française au Ca-

(1) Le résultat du dernier recensement fédéral (1921) n'est pas encore publié quant aux origines. C'est pourquoi l'on donne ici des chiffres approximatifs.

nada. Il sera bientôt—que ce soit dans 10 ans, 25 ans ou 50 ans, peu importe—le trait d'union entre l'Est et l'Ouest, et quand la soudure sera complète on verra alors, du lac Abitibi au lac des Bois, et du lac des Bois au lac Winnipeg, les nôtres former un deuxième secteur stratégique entre l'Est et l'Ouest.

En supposant que la colonisation amène 100,000 compatriotes dans le nord d'Ontario, d'ici 25 ans, avec la population actuelle qui aurait plus que doublé alors, par l'accroissement naturel, nous compterions au moins $\frac{3}{4}$ de million d'autochtones dans la zone argileuse qui traverse cette Province.

Que le même développement se produise dans les plaines du Manitoba et nous aurons, de Moncton à Winnipeg, une rangée de forts aussi inexpugnables que ceux qui encerclaient Verdun, pour protéger les droits d'une race qui a l'énergie de vouloir vivre sur le sol de ses découvreurs.

Voilà comment nous comprenons la situation et les raisons qui nous font croire à l'importance primordiale qu'il y a pour nous de travailler au développement rapide de cette nouvelle région de l'Abitibi, par tous les moyens à notre disposition.

Comme on le voit, il y a plus qu'une simple question économique dans le mouvement qui se développe depuis quelque dix ans, dans cette région.

Un de nos politiciens les plus estimés des foules, un patriote sincère et clairvoyant ne cessait de prêcher: "Emparons-nous du sol", parce qu'il avait compris que c'est là que réside le secret de la force de résistance de notre race.

Cette préoccupation n'a pas dû non plus être étrangère à sir Wilfrid Laurier quand il décida de faire sillonner cette riche ceinture d'argile, par le Transcontinental.

Et le Gouvernement de cette Province l'a bien compris lui aussi et il a pris les moyens voulus pour obtenir le succès désiré, en organisant avec système tous les services propres à accélérer son développement: district électoral, district judiciaire, comté municipal, sans compter les millions dépensés pour ouvrir des routes et construire des ponts.

Reste à la Chambre de Commerce de Québec de trouver un moyen pratique de coopérer dans ce mouvement, non seulement pour en retirer directement des profits par un négoce légitime, mais aussi et surtout pour assurer, en bon patriotes, l'érection de cette ligne forte et continue, pour la survivance du verbe français et de la foi catholique, depuis Beau-Bassin et Grand-Pré, jusqu'à la rivière Rouge et St-Boniface.

Quels moyens d'action la Chambre de Commerce pourrait-elle adopter pour atteindre ce but? C'est ce que nous exposerons à votre attention en terminant ces observations.

ASPECT POLITIQUE

Enfin, il y a une corrélation importante entre l'expansion colonisatrice dans la province de Québec et le maintien de notre influence représentative au parlement canadien. Lors de la Confédération, il fut décrété que la province de Québec conserverait ses 65 divisions électorales; que sa population divisée par ce nombre dé-

terminerait le quotient de la représentation dans les autres provinces, en divisant leur population respective par ce quotient.

Les quatre provinces fédérées en 1867 envoyèrent tout d'abord 181 députés à la Chambre des Communes, dont 65 pour Québec, 82 pour Ontario, 15 pour le Nouveau-Brunswick et 19 pour la Nouvelle-Ecosse.

Avec l'entrée de nouvelles provinces dans la Confédération, le chiffre de la représentation fédérale fut porté à 221 en 1907 et à 235 en 1914.

Un dernier remaniement, basé sur le recensement de 1921, porte le chiffre de la représentation aux Communes à 245, dont 4 pour l'Ile-du-Prince-Edouard, 14 pour la Nouvelle-Ecosse, 11 pour le Nouveau-Brunswick, 65 pour Québec, 82 pour Ontario, 17 pour le Manitoba, 21 pour la Saskatchewan, 14 pour l'Alberta, 14 pour la Colombie-Anglaise et 1 pour le Yukon.

Comme on le voit, Ontario aura encore, dans le prochain parlement, le même nombre de représentants qu'en 1867, soit 82. Voici comment a varié le nombre de ses représentants à la Chambre des Communes depuis la Confédération: après le recensement de 1871: 88; au lendemain de celui de 1881: 92; à la suite de celui de 1901: 86; et depuis 1914: 82.

Au cours des derniers 20 ans, Ontario a reçu un nombre d'immigrants près du double de celui de la province de Québec, soit 975.906 contre 554.891. Malgré cela, Québec lui a tenu tête dans l'augmentation de la population, grâce à l'accroissement naturel de sa population. Pendant que Québec croît de 20 par 1000 par année, Ontario n'accroît que de 10, ce qui donne à Québec une augmentation annuelle de plus de 20,000 âmes sur celle d'Ontario. De 1911 à 1921, la population globale de Québec s'est accrue de 17.72% et celle d'Ontario de 16.08%.

Mais les conditions économiques en Europe vont contribuer à donner un fort contingent d'immigrants au Canada. Il est raisonnable de présumer, instruits par le passé, que cette immigration se dirigera sur Ontario et les provinces de l'Ouest, tandis que Québec ne pourra compter que sur ses habitants pour accroître sa population. Ontario, à cause de ses nombreuses villes manufacturières, a non seulement arrêté la majorité des soldats revenus du front, mais aussi les immigrants des îles britanniques et des pays scandinaves, et ces immigrants ne sauraient tarder à se fondre dans le creuset anglo-saxon.

La province de Québec étant essentiellement agricole, il est peu probable que les nouveaux venus, sortis pour la plupart des centres urbains, s'arrêtent nombreux pour s'y fixer. L'histoire nous a démontré que les tentatives de colonisation par immigrants, anglophones ou francophones, ont lamentablement échoué, à très peu d'exceptions près.

Il reste donc plus que probable que la province de Québec devra compter sur elle-même pour agrandir son patrimoine, en defrichant ses terres boisées. Et à moins de soutenir un mouvement colonisateur progressif et bien coordonné, nous courons le risque de voir les provinces de l'Ouest continuer à augmenter leurs représentants en nombre considérable à la Chambre des Communes, quand Québec

restera avec son chiffre stationnaire: le recensement de 1921 leur en donne déjà 12 de plus.

Il est donc de la plus haute importance, au point de vue politique et de l'influence que doit exercer la députation de la province de Québec dans les parlements futurs, que notre population augmente le plus rapidement possible.

L'ouverture de l'Abitibi, avec son territoire immense, où un million de population peut se sustenter, c'est la Terre promise qui doit contribuer au maintien de la place que la province de Québec a jusqu'ici occupée dans la Confédération. Actuellement, notre représentation à la Chambre des Communes fait bloc, mais les intérêts de l'Ouest sont différents des nôtres et là-bas on vient d'ajouter 12 nouveaux districts électoraux, et l'Est en a perdu deux, dans la Nouvelle-Ecosse.

Réparer la faute de l'éparpillement du passé, aux quatre coins de l'Amérique et du Canada, pour nous concentrer dans la province de Québec, voilà ce qu'il importe de prêcher et surtout de pratiquer, dans notre intérêt politique.

Le million de compatriotes aux Etats-Unis est perdu à jamais comme unité de force, au point de vue administratif.

Les quelque cent mille dans les plaines de l'Ouest seront à jamais noyés dans le flot envahisseur des immigrants cosmopolites, dont le patriotisme veule en fait vite des instruments faciles entre les mains des assimilateurs.

Seul le groupe du Manitoba pourra un jour, peut-être, avoir une certaine influence dans le Conseil de la Nation, si nous parvenons à le renforcer par l'extension de la ligne stratégique de l'Abitibi au lac des Bois.

Ce n'est ni dans le commerce, ni dans la finance, ni dans les arts libéraux que Baptiste, comme peuple, arrivera à commander le terrain et à faire face aux assimilateurs, bien que ces différents terrains ne soient pas à négliger.

Avec les qualités natives qui le distinguent, sa vitalité, sa force, son endurance, il doit entrer dans la forêt, faire de la terre neuve et nourrir sa famille avec les produits du sol.

En restant dans les limites de notre province, l'habitant de Québec réalisera la mission qui lui est dévolue et pour laquelle il semble tout spécialement destiné par ses aptitudes.

Il n'amassera peut-être pas, à ce travail rude mais vivifiant, les millions tant convoités par les peuples mercenaires et matérialistes, mais, par contre, il assoiera solidement sa fortune politique, gardera sa robustesse physique et conservera une foi et une langue qui en feront un peuple heureux, parce que fidèle à sa mission providentielle.

Trêve de considérations. C'est assez disserter; concluons, car ce n'est pas tout que de signaler un problème, d'en tracer les équations. Ce qu'il importe, c'est d'en trouver la solution ou du moins de chercher les moyens qui pourraient contribuer à en accélérer le dénouement heureux.

Comme nous le disions, il y a un instant, depuis la signature de la paix (1918), le flot migrateur cosmopolite déferle à nouveau dans les provinces d'Ontario et de

l'Ouest, aidé du Gouvernement au pouvoir, quel qu'il soit, et des grandes compagnies de transport.

Québec est menacé dans sa vie économique; son groupe ethnique est comparativement moins puissant dans la Confédération et son influence à Ottawa ne pourra que diminuer fatalement, à moins que, dès maintenant, nous nous organisions pour garder chez nous nos forces vives, et que nous développions rapidement ce royaume de l'Abitibi, qui pourrait contenir 100,000 habitants, avant un quart de siècle.

C'est un rêve, nous dira-t-on. Possible, mais tout ce qui s'est accompli de grand dans le monde ne l'a-t-il pas presque toujours été par des rêveurs, mais des rêveurs aux concepts lucides et à la volonté tenace?

Supposons pour un instant que certains de nos auditeurs, rêveurs à leur tour, soient pris du désir, l'été prochain, d'aller visiter cette région de l'Abitibi, et que l'on organise à cette fin une délégation des éléments les plus représentatifs du commerce à Québec; qu'à ce groupe se joignent certains échevins de la ville et qu'enfin, pour intéresser dans cette incursion pacifique différentes localités de la Province, chaque Chambre régionale de Commerce soit invitée à se joindre au contingent québécois. Supposons encore que ce projet se réalise, l'été prochain, et qu'un convoi entier du Transcontinental transporte vers l'Abitibi ces voyageurs en mal d'étude, eh bien! nous dirions alors que notre rêve commence à se cristalliser.

Puisque nous sommes dans le domaine des suppositions, nous ne serions pas surpris de voir certains visiteurs, à leur retour, tout disposés à investir du capital dans les entreprises commerciales ou industrielles de ce Far-West québécois, parce qu'alors ils auraient acquis la certitude que cette région est appelée à un avenir brillant.

De retour à Québec, ces excursionnistes se faisant des propagandistes zélés, parce que confiants, pourquoi ne verrions-nous pas s'organiser ici une Société de Colonisation ayant des ramifications dans tous les centres où rayonnent des Chambres de Commerce, afin de répéter dans l'Abitibi l'action bienfaisante de la Société de Rapatriement et de Colonisation du Lac-St-Jean, de défunte mémoire.

Qu'une société du genre se forme, à Québec, avec des filiales un peu partout; qu'elle fasse de la propagande par conférences, brochures, tracts; qu'elle obtienne des facilités de transport encore plus avantageuses qu'aujourd'hui pour les colons; qu'elle organise des excursions de colons désireux d'aller se renseigner sur place; qu'elle favorise l'établissement d'industries propres à aider les colons au début; qu'elle donne tout d'abord des preuves d'énergie et d'initiative, et bientôt, aidée des pouvoirs publics, elle pourrait compter sur un crédit qui lui permettrait d'établir un courant ininterrompu de convois chargés de colons qui se dirigeraient vers l'Abitibi, dont les 50 cantons arpentés sont prêts à recevoir 100,000 colons.

Et la réalisation d'un rêve audacieux jusqu'à la témérité, amènerait par surcroît la solution de ce problème complexe, au triple point de vue *économique, ethni-*

PETITE CAUSERIE LITTÉRAIRE

PAR JUSTIN

EFFETS D'ART CONTEMPORAIN

Cormenin disait que si la langue française venait à mourir, M. de Lamartine ferait le désespoir des écoliers de l'avenir qui auraient à le comprendre et le traduire.

Qu'en serait-il donc des œuvres de nos poètes et des prosateurs à l'art contemporain ?

Sans faire aucune étude bien sérieuse, amusons-nous à signaler, rien qu'en passant, à mesure que nous croirons en découvrir dans les lettres canadiennes-françaises, les effets et les influences de ce que l'on appelle l'art contemporain, cet esprit d'imitation ou l'imitation de cet esprit, et voyons si la danse échevelée autour de l'esprit régional ne vaut pas tout au moins celle que l'on mène, dans le mouvement intellectuel de M. Désaulniers et comparses, autour de la folie exotique.

Nous disons donc qu'il y a chez nous des littérateurs, qui, pas toujours certainement, non, mais déjà trop souvent et au travers de jolies choses, donnent aussi là-dedans, sans le savoir encore peut-être, ou croyant bien faire, ou, enfin, par snobisme littéraire, parce que l'étranger, le maniéré, le déconcertant leur semblent être de bon ton chez les vrais livresques.

que et politique, sans que l'on puisse taxer Québec de convoitise, de caresser un rêve dominateur ou d'entretenir d'idée séparatiste...

Ainsi donc, par sa force, sa fécondité et sa cohésion, la population du Vieux Québec maintiendrait haut et ferme son rang et ses droits dans la Confédération, sans morgue, mais aussi sans faiblesse, à côté des Canadiens de langues et de croyances différentes.

Avec cela, on se distingue, on n'est pas du terroir, on a secoué le vieux joug classique, et parbleu, l'on n'écrit pas comme tout le monde, dut-on écrire comme des pieds. Il faut donner à chercher ce que l'on a dit après qu'on a parlé, écrire enfin pour l'oreille plutôt que pour l'intelligence.

Par exemple, on vous entend, vous autres, les régionalistes canadiens, "troupeau de ventres creux, réfugié dans la citadelle du crétinisme", ainsi qu'on dit de vous aimablement dans le mouvement de l'Alliance Française, on vous entend nous parler, comme vous et moi, d'un petit lac charmant où vont se baigner des enfants au sortir de l'école, mais c'est parce que vous retardez sur le mouvement intellectuel. Lisez plutôt cela suivant la mesure et la tonalité de l'art exotique et contemporain; ou si vous aimez mieux une autre figure, voyez ce que l'on peut faire d'un art adapté par une greffe savante aux rigueurs de notre climat hyperboréen!

"C'est là que se vidait aux *heures libertaires*
L'école du village oublieuse des lois,
L'écho s'embellissait de francs rires gaulois,
Au *scandale émouvant* des voix autoritaires.

Les eaux, profondément, récelaient la vigueur
Des corps souples et sains *nageant en contrebande*,
Et puisant en baignade une *grasse prébende*
De gaité pour tromper d'imminentes rigueurs.

Des lutins habitaient les cavernes lacustres,
Attentifs à punir les grèves d'écoliers,
Et nouaient et tordaient en humides colliers,
Les maigres oripeaux des bruyants petits rustres.

Ne nous demandez pas comment l'on peut *puiser une grasse prébende de gaité*, pendant que des *lutins* sont là, dans des *cavernes lacustres*, à *tordre des oripeaux maigres en humides colliers*, ce qui devrait avoir pour principal effet de les rendre moins humides.

C'est le secret de l'art! avec quelques mots seulement pour épater le bourgeois.

Voulez-vous dire: "près du mur d'enceinte d'un cimetière?"

Ecrivez: "par delà l'encerclement de pierre d'un peuple absent pour une éternité."

Voici de pauvres fonctionnaires qui, dans la rue, fuient leurs créanciers:—

"Ronds-de-cuir (sic) élagant les dettes ambulantes
 "Tous ont des voluptés inquiètes et lentes,
 "Le parasite cherche un *pactole amical*
 "Qui le tienne à l'*abri* du créancier chacal.

Et tout ça se commet dans le grand Montréal!!!
 Un vol d'hirondelles là-bas: Voyez:—

"Parafant son énigme au fond de l'horizon
 Au rêve du couchant passaient les hirondelles.

Parafer une énigme, même pour une hirondelle volant à l'horizon, ne voilà-t-il pas une belle affaire? Mais résoudre les énigmes que dans leur vol plané laissent tomber sur les rayons de nos bibliothèques et entre les mains du Secrétaire de la province, moyennant finance, quelques-uns de nos poètes envolés et emballés, ça c'est malaisé!

Encore:—

"Le concert des grumes
 Prenant pour archet
 Les ajoncs des brumes,
 Offre le cachet
 D'un orchestre à plumes.

Voyons! entre nous; fermons les yeux pour ne pas être distraits et représentons-nous cela: "des ajoncs de brumes servant d'archet dans un concert de grumes qui offre le cachet d'un orchestre à plumes!"

C'est un peu difficile à trouver, mais une fois qu'on l'a, c'est beau!

Allez donc maintenant la musique, celle du vers, cette fois dans la coupe des blés. C'est du quintessencié, mais vous en reconnaîtrez la valeur.

UN REFRAIN VIEUX.

“Comme les vins cavés se font plus généreux,
Le neuf est aujourd'hui l'âme des vieilles choses,
Et le froment renaît du fléau des nivoses,
Les taillants sonnent clair dans l'or des chalumeaux
Et leur fanfare éclate aux seuils de nos hameaux.
Un crissement confus de paille qui secrète,

(*Bravo, pour ces trois-là*).

Evoque les cargos, et les blés mis en crête,
Des jours où nos greniers en vidant leur trésor
Livrent à l'Océan les céréales d'or.

Nous ne nommerons personne encore mais tout cela s'écrit déjà ici au Canada, dans ce pays qui aurait le tort de vouloir se faire une littérature bien à lui.

Maintenant laissons les vers pour citer un bout de prose qui ne manque pas non plus d'intérêt sous ce rapport.

Moïse Joessin, un fier-à-bras du temps passé, est là, dans un cimetière; mais il a un petit-fils dans la légion étrangère de France. Cela ne doit-il pas inspirer, même en prose, un poète plus ou moins dans l'orbite du mouvement intellectuel français, en ces temps de militarisme et de colonialisme?

Nous soulignerons quelque peu si vous le permettez:—

“Et nous comparions, *sans le dire et dans notre pensée*, les morts qu'un souvenir veille enrichi de la main de protecteurs généreux et sensibles, aux morts que l'oubli et l'abandon accablent.

Moïse Joessin dormait *triste et las*, surveillé un instant par nous seuls, rares et presque accidentels visiteurs, venus

dans une heure de caprice saluer la cendre oubliée d'un être brave dans sa vie, mais aujourd'hui isolé, et toujours isolé. Mais parce que Joessin avait été brave et amoureux de la justice, nous demeurions *respectueux* sur sa tombe et *devant sa mémoire perdue*.

S'il n'eut pas été brave comme ça, ils auraient pu se montrer insolents derrière sa mémoire retrouvée.

“Nous fîmes une courte prière (le temps pressait avant la petite cérémonie païenne qui va suivre) à l'intention du *dormeur éternel*; et mon ami, dans un geste *païen peut-être, mais non sans mérite*, et à la manière des anciens sacrificateurs sur les mânes des ancêtres, lentement et avec dignité, debout *dans une pose sincère*, versa *vis-à-vis* le crâne du mort fier comme un dernier Abencérage (un Mohican aussi), versa un demi-flasque de bon vin. (Puisque Moïse était triste et las, c'était mieux en effet de lui en verser du bon). A cet instant, la brise du soir venue des pins sonores et du côté de la Grand'Pinière, apporta dans ses ondes évocatrices une senteur de bois résineux et plein d'arôme. Une voix chanta au loin le refrain familial :

“Beau marinier, beau marinier,

“Quelles nouvelles de France!

“De nouveau les herbes hautes se retournèrent comme une chevelure épaisse et, coïncidence capricieuse et gentille, à l'endroit où la *libation* de bon vin avait été *répandue* (répandre une libation!), apparurent trois fleurs remarquables par leur fraîcheur et leur beauté; chaque fleur avait trois pédales aux trois couleurs, bleu, blanc, rouge. Il n'y a en moi aucune *superstition* (sic), mais si j'avais une *signification gratuite* à donner aux trois fleurs du tombeau abandonné de Moïse Joessin, je dirais que ce vieux mort est content d'avoir un vaillant petit-fils dans la légion étrangère combattant pour la France, cette grande patrie de tous les cœurs bien nés!”

Non, poète, nous ne dirons pas qu'il y en vous de la superatition; mais quand vous aurez une signification à donner, même *gratuitement*, à des fleurs sur un tombeau, de grâce, ne faites donc pas autant l'exotique; ménagez le to vi et le bon sens, et s'il vous reste du temps, en attendant de cette France, pourtant si oublieuse, les palmes des Muses Santones, ou autres consolations académiques à l'usage des colonies, relisez le vieux LaHarpe pour apprendre la valeur du mot français.

Nous avons cité cette pièce afin de faire constater la préoccupation, chez ces bonnes gens-là, de plaire à la France, de se faire remarquer en France, ce qui caractérise nos exotiques littéraires.

Et depuis vingt ans, nous en avons eu comme cela tout un portique de ces néo-littérateurs dont la superbe cherche à s'imposer, quand elle ne va pas jusqu'à jeter le discrédit et le mépris sur l'enseignement classique de nos collègues. Nos bibliothèques foisonnent de petits essais de grandes prétentions dont les quelque cent pages fourmillent d'incongruités, d'incohérences dans les mots, de phrases maniérées, de tendances suspectes, résultant d'une fréquentation sans contrôle dans le dévergondage littéraire de nos derniers cousins de France.

JUSTIN.



CHRONIQUE

LA LITTÉRATURE D'AUJOURD'HUI

Un des grands "maîtres de l'heure", M. Paul Bourget, a écrit: "Toute création pensante porte en elle un monde d'illusions, où se révèle je ne sais quoi d'infini et d'unique, sa *personnalité*. La littérature a son ivresse aussi qui ne fait qu'interpréter et amplifier les sensations sobres."

"Vous y trouverez, ajoutait un critique de non moindre envergure, la définition même de l'article littéraire pour qui la vie n'est qu'une occasion de dégager l'œuvre, devenue une fin, la réalité même qui vaille la peine de supporter la douleur d'être homme; la puissance de symbole qui est la réalité agissante des livres."

En effet, il semble sans toutefois pousser à l'outrance, que la jeune école littéraire ait, de l'avis de meilleurs analystes d'âmes, évolué vers l'individualisme, qu'elle manifeste un goût particulier pour les "cas de conscience", dont témoignent les titres de leurs meilleurs ouvrages, ceux du moins, qui obtiennent le plus fort tirage. Parmi ces auteurs prédestinés, l'on peut citer: André Gide, Henri Théon, Jean Schurnberger, Marcel Proust, Pierre Benoit, Henri Raimbaud, et Jean Coteau.

On trouve dans ces œuvres les plus marquantes "une pensée hardie et une intuition artistique pénétrante. Qu'ils ont à force de romantisme brossé toutes les idées et atteint par la langue et le rythme à cette profondeur où l'humain et divin s'harmonisent, nous donnant là un véritable exemple des "classicismes".

Il paraît assez curieux qu'on trouve parmi leurs livres de chevet, des historiens comme Fustel de Coulange et Albert Sorel; sans oublier Barrés et Moréas, qui font antithèse à l'école baudelairienne qui répand l'arôme capiteux et dissolvant de ses "fleurs du mal".

Maintenant un grand évènement, dans le monde littéraire, a été le couronnement des deux titulaires du *Prix Balzac*, comité présidé par P. Bourget avec M. Henri Bidou, secrétaire, MM. Emile Baumann, avec *Job le prédestiné*; et Jean Giraudoux, avec *Siefried* ou le *Limoussin*. D'ailleurs, l'un et l'autre à des titres divers ont conquis la renommée et leurs œuvres, témoignent de leur labeur constant et de leur foi en l'idéale beauté. Voici un fragment de *Job le prédestiné*, d'Emile Baurnam. Jean Dieuzède, se retira dans le manoir paternel. Des landes, des futaies établissaient une sorte de désert entre les routes fréquentées et les abords de la maison. Dans les harmonies dont il s'entourait il modelait une figure de son âme que rien ne dérangeait et volontiers il eut fait peindre sur le vitrail de sa salle la devise païennement chimérique:

"Ici tout n'est qu'ordre et beauté".

Le second lauréat, M. Jean Giraudoux, non moins bien doué, fait preuve dans ses œuvres nombreuses d'intention d'une vive sensibilité, d'un symbolisme poétique qui anoblit tous les sujets qu'il traite avec un rare bonheur d'expression. Tous deux se rangent parmi les meilleurs écrivains du jour.

Dans le domaine des lettres, les femmes comptent aussi des représentantes qui en imposent par leur finesse d'observation, leur souci du détail, et leur pénétrante psychologie. Ainsi la *Revue hebdomadaire* contenait une nouvelle signée Isabelle Eterhardh, ayant pour titre *Les Journaliers*. Je note cette phrase, qui illustre sa manière descriptive d'un état d'âme: "au ciel d'un bleu pâle, à peine azuré, opalin, avec de larges nuées grises, grisailles sur les arbres et les champs, grisailles sur les choses en concordance parfaite avec la douce grisaille de mon état d'âme présent, pas d'émotion excessive, aucun enthousiasme. Désir paisible de travailler, de développer mon intelligence, habitude de solitaire accoutumé à regarder sans cesse en lui-même; d'abord une secrète nécessité de créer un livre pouvant me donner une image vraie de mon âme d'aujourd'hui; seul moyen de juger ma vie présente et de voir plus tard si mon individualité est en progression".

Et pour finir, citons quelques extraits significatifs des influences entrées, tirés du dernier ouvrage de Tristan Choiseul, intitulé: les "Confins" de facture introspective et qui ne manquent pas de couleur. Détachons quelques passages: "*Des mondes vivent en nous*, qui ne s'éveilleront, c'est du rire, des larmes, de la mélancolie du regret, de l'espoir et toute la joie inconnue."

"*Des mondes dorment en nous*, ce pourrait être, dans la réalité", des statues, des temples, des cathédrales, une rivière de pensées sur des lots de diamants, un lac contemplé qui garde dans ses reflets la nuance des choses, la vertu fuyante des paysages et la beauté des ciels.

"*Des mondes vivent en nous*, quelque rêve magnifique d'eldorado planant sur des pays de justice et de vérité. La vie y serait identique aux plus chimériques désirs et l'action ne ferait point mentir les plus beaux mots qui leurent depuis toujours l'existence des hommes."

Bref, cette littérature d'aujourd'hui, elle adopte toutes les formes, tous les rythmes pour rendre la réalité violente auréolée par la sublime beauté des êtres et des choses. Elle a toutes les promesses d'un brillant avenir, qui s'offre aux chercheurs en quête d'Idéal.

Notre jeune école canadienne, poètes et romanciers, emboitant le pas à la suite de ces grands aînés, ces "maîtres de l'heure", jetant à leur exemple un coup de sonde en elle-même; l'amitié elle aussi à cette psychologie d'âme au sourire des choses, prémices de l'œuvre d'art et gage d'immortelle survie.

JULES-S. LESACE.

12 janvier 1923.

LA FILEUSE A LA FENÊTRE

I

*C'était là que, le front tout nimbé de lumière,
Cependant que le lin séchait aux soliveaux,
Elle filait, filait ses écheveaux,
Mon aieule, la belle et robuste fermière.*

*C'était dans l'embrasure du châssis
Qui donne sur la route attirante et lointaine,
Bordée à l'infini de charmillie hautaine,
—Et dans la chaise où tant des miens se sont assis—*

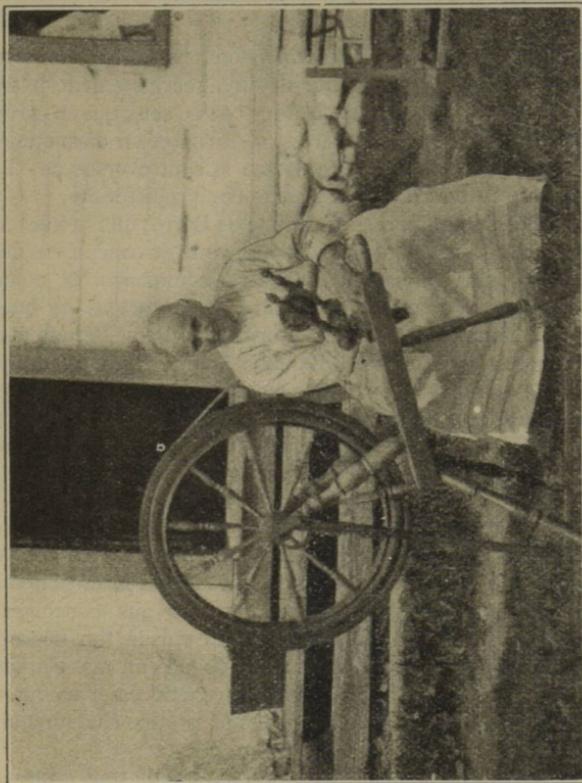
*Qu'elle filait. Au sein de la maison rustique
Elle régnait. Son front s'auréolait de jour,
Et son visage avait des rayons tout autour,
Comme ces fronts de saints dans un vitrail antique.....*

*L'amour fait les fronts radieux.
Plus blanche que la laine en sa pâleur dormante,
Plus douce que le lin était son âme aimante,
Et des flammes d'orgueil palpaient dans ses yeux.....*

*Comme la femme dont nous parle l'Évangile,
Elle semait du lin, élevait des brebis,
Fauchait les épis mûrs, reprisait des habits,
Et le rouet tournait sous sa main très agile.....*

BLANCHE LAMONTAGNE.

SCENE DU TERROIR



Les vieux rouets, les bons vieux rouets qui font rou... rou... rou... disparaissent de nos campagnes; ils seront bientôt des objets de musée. Pour mettre en pratique une résolution proposée par M. Geo. Bouchard, M.P. à la Société des Arts, Sciences et Lettres, en faveur de la conservation des vieilles choses de la campagne, gardons nos vieux rouets, ne les détruisons pas.

"L'APPEL DE LA RACE"

ET MESSIEURS LES CRITIQUES

On a beau être imbu du *béotisme québécois* dont parle M. Louvigny de Montigny, il est tout de même encore permis de dire, succinctement et très simplement, ce que l'on pense de "L'Appel de la Race" et de ceux qui en écrivent.

Il y a deux côtés (un Béotien peut, certes, se racheter en disant une vérité de La Palice), il y a deux côtés à cette question si controversée de "L'Appel de la Race": l'un montre le livre d'action, l'autre l'œuvre littéraire.

Que Alonie de Lestres ait voulu faire, à l'exemple de Barrès qu'il a lu et médité, un "Roman de l'Energie nationale", cela saute aux yeux et chacun en convient allègrement. Qu'il y ait réussi à souhait, voilà où commence la polémique. Enfin, que tous ses jugements soient impartiaux, voilà surtout ce que quelques-uns contestent, et nommément, avec l'autorité que donne l'étude attentive des faits alliée à la compétence littéraire, M. l'abbé Arthur Maheux qui défend avec force nos maîtres—du moins ceux de la génération de 1880, au Séminaire de Québec,—contre toute attaque de défaitisme national. Quoi qu'il en soit, "L'Appel de la Race" reste un livre courageux, un livre de combat, un *Bastion de l'Ouest* celui-ci; la critique avisée l'admet et se contente de rectifier ce qui y est erroné.

Quant à l'œuvre littéraire, personne ne doute, s'il est de bonne foi, qu'elle renferme des beautés véritables, bien qu'inégalement réparties. La composition manque de liè, à cause de l'omission malheureuse d'éléments intercalaires essentiels. L'action n'est pas toujours assez préparée: on saute aux conclusions par dessus certains fossés qu'il eut mieux valu combler. Et puis le ton déclamatoire gêne d'harmonieux passages et donne à quelques dialogues un air d'artifice et de pédanterie. Alonie de Lestres est, au résumé, un grand cœur amoureux de sa race, mais parfois servi par un rhéto-historien ou historico-rhétteur qui parle exquiselement lorsqu'il veut bien ôter sa toge.

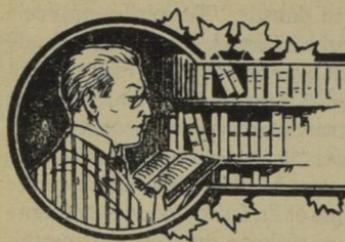
Entre les thuriféraires de tous poils et les détracteurs de tous crins, Alonie de Lestres est tiraillé. Il trouve la modération—*in medio stat virtus*,—chez M. l'abbé Camille Roy dont on ne peut s'empêcher de reconnaître la sagesse critique. En effet, M. H. de Beaupré politicaille, M. René du Roure échenille et persifle et M. de Louvigny de Montigny s'imaginent déchirer (décidément les gens à particule s'entendent mieux que louves en gésine); M. Jean Bruchési adore, M. Antonio Perreault s'exclame et d'autres, tel le Père Lecomte, se pourlèchent en s'écriant: Le divin régal! M. l'abbé Camille Roy dans le "Canada-Français"—

avec la même bonne foi que M. Damase Potvin dans le "Terroir",—apprécie et critique. C'est un métier parfois ingrat. M. l'abbé Camille Roy, qui a fondé chez nous la critique littéraire et qui en maintient presque seul les traditions, y apporte une fermeté qui ne choque que les intransigeants et les irréductibles, et une netteté de vues qui plaît à tous ceux qui savent discerner honnêtement.

Pour nous qui avons lu avec un très vif intérêt "L'Appel de la Race", nous formulons ce vœu, presque irréalisable cependant, que M. l'abbé Groulx re-écrive le livre de Alonie de Lestres, qu'il le complète ainsi et en fasse l'œuvre éminente que son talent et la dignité des principes dont il se réclame méritent fort certainement.

UN DES 2,500,000 UNANIMES BÉOTIENS
CHERS A M. LOUVIGNY DE MONTIGNY.





REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Nous avons pu constater que, depuis quelques années, notre production littéraire est franchement abondante. Mais il ne faudrait pas croire que cette période de production intense que nous traversons est sans précédent. Voilà cinquante ans, exactement, on produisait également beaucoup, à preuve ce court résumé du bilan livresque de cette époque que nous détachons d'un numéro de l'*Événement* d'il y a cinquante ans, et que nos lecteurs trouveront sans doute intéressant. Aussi bien, cette petite revue du temps passé nous empêchera de trop nous enorgueillir de notre présente fécondité.

L'Événement du 7 février, 1873, disait donc:

"M. l'abbé Verreault, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, prépare un important volume sur les événements de 1775. Il publiera dans cet ouvrage plusieurs relations inédites sur cette époque, entre autres celle de Sanguinet, Badeaux, de Lorimier et autres. Le volume est presque tout imprimé. Il sortira des ateliers de Sénécal.

"M. l'abbé Bois, curé de Maskinongé, a, dans ses riches cartons, plusieurs ouvrages historiques importants, entre autres une vie de Madame de la Peltrie, qu'il publiera bientôt.

"M. Faucher de St-Maurice veut publier ses "Œuvres Complètes", à l'instar de l'abbé Casgrain. C'est le rêve de plus d'un de nos littéraires dont les écrits sont éparpillés ça et là dans les journaux et les revues. M. Faucher a l'intention de réimprimer non seulement ce qui a paru, mais de donner un nouvel attrait à cette publication en y donnant place à bon nombre de travaux inédits.

"M. Benjamin Sulte met la dernière main à sa deuxième livraison de "l'Histoire des Trois-Rivières", qui paraîtra dans le cours de l'été. Il élabore un autre ouvrage historique qui sera probablement intitulé: "Découvertes et Découvreurs." Il s'agira des découvertes du Nord-Ouest par les Canadiens et des héros plus ou moins connus qui y ont attaché leurs noms.

"Ce livre aura son complément dans les "Canadiens de l'Ouest" que va publier dans quelques mois M. Joseph Tassé. M. Sulte nous parlera de l'époque la plus reculée du Nord-Ouest; M. Tassé traitera d'hommes et de choses plus contemporains.

“M. Joseph Marmette écrit un troisième roman pour “L’Opinion Publique”, dont il a abandonné la propriété à M. Desbarats, dit-on, moyennant \$400. M. Marmette est évidemment en train de se créer un revenu annuel au moyen de ses romans. “Joseph Bienville”, lui a donné \$225, “L’Intendant Bigot” \$300, et son troisième roman, \$400. Il y a progrès.

“M. A. Achintre fait imprimer chez M. Desbarats son récit de voyage: “De l’Atlantique au Pacifique”.

“C’est la relation de son excursion à la Colombie-Britannique, en compagnie de l’hon. M. Langevin. Ce livre sera enrichi de 60 à 80 illustrations et intéressera le public canadien. Ceux qui ont lu le manuscrit nous disent que cet ouvrage est brillamment écrit et aura du succès.”

On avait produit auparavant beaucoup; on a produit, après, énormément. C’est dire que notre bibliothèque nationale est vraiment fort bien fournie.

Nous accusons réception d’une série de très jolies chansons du terroir, composées spécialement pour de jeunes artistes québécois qui entreprennent à travers la province et même en dehors une tournée de bonnes chansons du terroir canadien.

Ces chansons ont pour objet de célébrer l’humble profession du défricheur et du laboureur, de chanter la terre québécoise sous ses différents aspects, de démontrer sa beauté, de la faire aimer. Elles ont été composées par Madame Yvonne Feuiltault-Dion, par M. Alphonse Désilets, M. Aimé Plamondon et sont tirées de l’œuvre fameuse de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*. C’est pourquoi on appellera ces représentations de la Bonne Chanson, les “Soirées Maria Chapdelaine”. La musique est de M. Pierre Vézina. Elles ont pour titre: “Les Mille Ave”, la “Boîte à Pain”, l’“Orange”, le “Défricheur”, etc., etc., et seront interprétées, la plupart, par M. Gustave Chapdelaine, basse profonde, qui sera accompagné, dans sa tournée, de MM. Jules Moreau, ténor, Charles Rioux, baryton, et Lucien Lachance, pianiste.

Dans la présente livraison du *Terroir*, nous publions une de ces chansons, intitulée: “A Maria Chapdelaine” et composée par M. Aimé Plamondon.

Nous félicitons sincèrement ces poètes et chanteurs québécois pour leur œuvre toute patriotique et leur souhaitons un plein succès.

Dans un récent numéro de la *Presse*, sous son pseudonyme “Cyrano”, M. Alonzo Cinq-Mars rend hommage, dans un article bien fait et très juste, à un humble écrivain du terroir que nos lecteurs connaissent déjà, M. Georges Côté qui, depuis plusieurs années, écrit dans différents journaux de Québec et de Montréal, des petites chroniques bien tournées dans lesquelles il raconte et décrit

surtout les vieilles coutumes d'autrefois, à Québec; réminiscences pittoresques qui font partie intégrante de l'histoire du vieux Québec.

"M. Georges Gôté", écrit Cyrano, "est un humble fonctionnaire du gouvernement, au département de l'Instruction Publique. Né de parents pauvres et devenu orphelin très jeune, il n'eut pour toute instruction que les cinq premières années du cours de l'École des Frères du faubourg Saint-Jean-Baptiste, devenue l'Académie Saint-Joseph. Il n'en continua pas moins à s'instruire en lisant, se renseignant surtout sur l'histoire, puis il se mit à écrire ses souvenirs de jeunesse, voulant faire profiter ses concitoyens de son esprit d'observation, qu'il a très développé.

"Chose étrange, cet homme, qui n'a jamais vu une seule page de rhétorique, écrit mieux que bien des rhétoriciens, s'exprimant dans un style simple et précis. Il n'a d'ailleurs aucune prétention littéraire et il n'a jamais voulu écrire pour les intellectuels, mais seulement pour le peuple. Privé de l'instruction nécessaire, il se voit dans l'obligation de remettre bien des fois son travail sur le métier. Il a gagné en simplicité, ce qui n'est pas l'une des moindres qualités du style, qualité que lui envieraient bien d'autres écrivains plus savants."

Au cours d'un voyage qu'il a fait récemment à Toronto, afin d'assister à la réception franco-anglaise tenue chez M. T.-A. Rowan, le mois dernier, M. Victor Morin, président de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens, a conclu avec l'éditeur des livres que publie la maison "Ryerson Press Limited", de Toronto, le Dr L.-A. Pierce, des arrangements définitifs concernant la publication d'une série de volumes qui seront consacrés à la diffusion de la littérature canadienne, tant anglaise que française. Cette série sera connue, dans le monde bibliophile, sous le nom de "Makers of Canadian Literature" et contiendra de copieux extraits des œuvres de chacun de nos principaux auteurs, une critique littéraire de ces mêmes œuvres, une notice biographique de chacun des auteurs cités et une nomenclature bibliographique de leurs ouvrages.

Deux éditions seront publiées, dont l'une pour le public en général et l'autre pour les écoles. Dans l'édition scolaire, dont on veut faire un manuel de classe pour les enfants des deux langues qui fréquentent les écoles, on publiera, en outre de la citation d'extraits, des œuvres des auteurs français, une traduction anglaise, afin que les jeunes enfants anglais puissent commencer immédiatement, dès leur entrée à l'école, à se familiariser avec la langue française et les auteurs canadiens-français.

La partie anglaise sera sous la direction immédiate du Dr Pierce, et la partie française est confiée à M. le notaire Victor Morin, comme éditeur associé. La série complète comprendra environ 30 volumes, dont le premier sera publié d'ici un mois, et les autres suivront, à intervalles égaux, à une moyenne de huit à dix par année.

L'excellent *Bulletin de la Ferme* a commencé, récemment, la publication d'une série d'articles aussi originaux qu'intéressants écrits par M. Olivar Asselin sur "l'hygiène à la campagne".

M. Asselin, dans une note spéciale, dit de ces articles:

"Les histoires racontées dans cette série d'articles sont toutes véridiques; je leur ai seulement prêté un théâtre et des circonstances plus ou moins imaginaires pour n'en pas blesser les acteurs. Je me ferais scrupule de les publier dans les journaux des villes: j'estime trop peu les décroisseurs de rues pour jeter en pâture à leur malignité un état de choses qui, malheureusement pour eux, ne se confine pas aux campagnes—hérité, en tout cas, de plusieurs générations d'illettrés et perpétué par trois causes étrangères à la volonté de l'habitant, qui sont: l'enseignement insuffisant de l'hygiène à l'école rurale; le manque presque général de commodités matérielles pour la pratique de l'hygiène à la ferme; l'indifférence inconcevable des classes dirigeantes pour une question intimement liée à celles de la natalité, de l'attachement à la terre, de la mortalité."

Il faut aimer davantage notre bonne brise du terroir laurentien, fraîche, pure, parfumée à la fois de l'âcre "salin" du fleuve et des fortes senteurs balsamiques des Laurentides quand elle nous apporte sur ses ailes d'aussi aimables feuillets que ceux que M. Alphonse Desilets, de la Société des Auteurs Canadiens, vient de mettre en librairie et dont il a fait un élégant recueil décoré du titre rafraîchissant de **DANS LA BRISE DU TERROIR**.

Voilà bien l'une des plus jolies mosaïques de poésies qui nous aient été présentées de longtemps. Il y a là-dedans tous les sujets, mais généralement les plus simples et les plus familiers; et l'auteur n'a rien négligé, de ce que son talent et sa conscience d'artiste lui permettaient, pour donner à chacun de ces sujets l'expression la plus exacte et la plus belle. Certains de ces petits poèmes sont tout pleins d'une exquise délicatesse, de détails pittoresques, de saines impressions morales, comme "Feuilles Mortes", "Lis et Feuilles d'érables", et combien d'autres; quelques autres, fortement conçus, sont d'une fort belle ampleur, comme "La Genèse du pain"

La carrière littéraire de M. Alphonse Desilets se développe d'une manière simple et harmonieuse. Il s'est déjà fait une belle réputation et il s'en montre digne. Son œuvre est jolie, grave et d'une remarquable originalité. Bref, nous n'hésitons pas à dire que par la vigueur de son talent, l'unité et l'originalité de son œuvre, la noblesse et la pureté de son inspiration, M. Alphonse Desilets mérite d'être regardé comme l'un des meilleurs poètes du Canada français;—j'entends les vrais poètes et je mets dans cette classification générale de côté les névrosés, les jongleurs de mots et les fabricants de figures sur commande.

Et le dernier recueil de M. Desilets, *DANS LA BRISE DU TERROIR*, suffit seul pour le classer à la bonne place. L'Action Intellectuelle, du reste, qui a couronné la plus forte partie du recueil, a consacré le mérite d'un talent qui peu à peu s'est imposé à notre attention, en lui décernant, voilà un an, son premier prix de poésie.

Il serait difficile de spécifier à quelle école appartient M. Desilets. Par la sincérité, la vérité et l'originalité de son œuvre en général, M. Desilets ne semble le disciple de personne; et ceci lui donne une valeur toute particulière. Nous n'hésiterions pas cependant, malgré des exceptions très nombreuses, et que nous ne regrettons pas d'ailleurs, à le classer dans la catégorie des poètes rustiques et à lui donner comme maître ce parfait poète—pour moi, et je ne rougis pas de le dire, le vrai poète de ce nom,—Louis Mercier, tout en attribuant certains de ses petits poèmes en langue populaire—trop peu—comme "Jasette d'une vieille", à l'école—si c'en est une—de Gabriel Nigond.

En effet, Alphonse Desilets a de Louis Mercier le naturel, le sentiment, la facture artiste, l'amour ardent de la terre et des choses de chez nous, de la terre surtout qui

ne démentira pas

La mission sublime et haute de la race

du sol natal où

Hébert, le vrai semeur, le vrai colon, l'ancêtre

Avec son cœur d'apôtre et son geste de prêtre

Revivra désormais au sein de ses enfants;

de l'homme des champs,

Bon laboureur à qui la terre

Ouvre les trésors de son cœur.

de la bonne fermière qui a

l'âme heureuse

Car c'est l'amour et la raison

Qui la font douce et généreuse

Et qu'on admire sa maison,

du bon pain

fait d'amour, de force et de prières

Et c'est ce qui lui met de vivifiants parfums,

Car ce sont les vertus des laboureurs défunts

Que renferme le blé jailli de bonne terre...

des jardins, des routes, de la prairie, des ruchers, des auyants, des rivières, des lacs, de notre fleuve, de nos côtes...

Bref, je tiens Alphonse Desilets pour un poète rustique, essentiellement rustique. Du reste, tous ses autres poèmes—hors les chants religieux, sentimentaux, voire philosophiques, doivent à l'inspiration rustique; que ces poèmes aient surgi le long de "la route enchantée", aient éclos "sous bois" ou sur les côtes gaspésiennes.

nes; qu'ils aient pour objet" le bonheur chez soi" ou qu'ils naissent du "recueillement", on voit partout quel sujet l'auteur aime surtout à traiter; c'est le terroir; que ce soit dans les menus travaux les plus infimes des champs ou dans les aspirations les plus métaphysiques du sentiment. L'on voit, l'on sent partout, dans l'œuvre de M. Desilets, le culte de la nature laurentienne qu'il aime passionnément non seulement pour sa beauté pittoresque, mais encore pour sa beauté morale, si saine, pour la grandeur des sentiments et des pensées qu'elle inspire...

Et comme tous ces petits poèmes sont imprégnés de piété et de foi, parce que rustiques, sans doute! Car toujours au sentiment religieux se mêle l'amour de la patrie...

Comme tous les poètes, M. Desilets, naturellement, est idéaliste. Mais il a l'idéalisme d'un poète qui connaît la réalité, qui l'observe avec soin, et qui se défie de ce mysticisme vague, trop à la mode aujourd'hui et depuis trop longtemps. Desilets, comme Louis Mercier, décrit simplement ce qu'il voit. Il a le souci de la précision et de la vérité. Il n'a pas et ne veut pas avoir cette rareté de sensations qui distinguent les impressionnistes; il n'a pas ce goût du vague, de l'ébauché sommaire à grand renfort de points de suspension, ni ce lyrisme exalté, raffiné, superficiel qui nous gagne malheureusement. Son œuvre, et particulièrement, son dernier recueil, est faite d'observations exactes; et elle peut être considérée comme l'interprétation de l'âme collective de notre classe agricole.

M. Alphonse Desilets a eu le privilège de vivre longtemps à la campagne; c'est au milieu des guérets laurentiens que son talent a germé. Encore aujourd'hui, il est en contact perpétuel avec les bonnes gens de nos paroisses, avec nos excellentes fermières surtout dont il observe le travail si méritaire; il les voit tous les jours façonner, pour ainsi dire, la patrie; voilà pourquoi toute son œuvre est imprégnée de cette saveur particulière, forte et douce à la fois, cette saveur, ce goût du terroir, ce tuf de notre pays; "ce fonds et ce tréfonds de chez nous" comme disait Jean Richepin parlant de l'herbe française "au parfum tricolore de paquette bleue et de coquelicot."

Et c'est bien le parfum de la "brise du terroir" que nous apportent les feuillets rettes, de M. Alphonse Desilets.

Qui n'aime à lire ces impressions d'un voyage aux pays mystérieux et lointains sanctifiés par les actes et les pas du Sauveur du monde? L'on se sent attiré par l'atmosphère de dévotion qui se dégage des ruines, des routes, des bois, des maisons, des sanctuaires de Jérusalem surtout, la ville éternellement sainte. Que de suaves émotions nous nous rappelons avoir ressenties en lisant dans notre jeunesse les détails d'un pieux pèlerinage accompli en "terre sainte" par un ami, un parent ou encore par quelque voyageur inconnu—qui, lecture faite de ses impressions, ne nous était plus alors indifférent.

Il en était, et il en est encore ainsi de ces impressions de Rome, capitale de la chrétienté comme Jérusalem en fut le berceau. Ce sont des villes chères à nos cœurs de croyants et de catholiques et rien de ce qui nous les rappelle ne nous fut jamais indifférent.

C'est pourquoi nous avons particulièrement goûté la lecture d'un petit volume paru au déclin de la dernière année, intitulé *Aux Pays de Jésus* et qui a pour auteur un de nos excellents curés de campagne si bons, si francs, si humbles et si sincères, si touchants dans l'expression de leur foi solide et de leur amour pour l'Eglise qui ont fait de chacun d'eux, chez nous, plus particulièrement, pourrait-on croire, un apôtre et de la foi et de la patrie, un de ces héros obscurs qui disparaissent sans même avoir eu conscience de la vertu de leurs sacrifices. . .

L'auteur de *Aux Pays de Jésus* est M. l'abbé Dulac, curé de Saint-Prosper de Dorchester qui, voilà quelque temps, au cours d'un voyage de quatre mois en Europe, visitait Jérusalem, Rome, Oberramergau, Le Caire et Paris.

Et il a écrit tout simplement, tout naturellement ce qu'il a vu, ce qu'il a senti. C'est simple, naturel et sans aucune prétention. M. l'abbé Dulac veut tout bonement faire partager à ses lecteurs ses impressions. Il ne veut avoir aucune prétention littéraire. Son petit volume est bien écrit tout de même, en belle et bonne langue française: et c'est beaucoup au point de vue littéraire, du moins aujourd'hui alors que l'on se croit un grand artiste, un écrivain remarquable quand sortant des sentiers battus—par les plus purs écrivains français—on aura batifolé dans les inextricables maquis de certaines écoles modernes soi-disant littéraires.

L'abbé Dulac ne fait qu'indiquer souvent les endroits par où il a passé; nous aurions aimé parfois, nous arrêter plus longtemps avec lui! c'est un voyage trop à la vapeur. N'importe, le fait de signaler certain endroit d'un mot seulement, mais frappant, nous émeut. Nous avons l'instinct, la passion du voyage, du déménagement, pourrait-on dire, et le seul tracé d'un itinéraire nous émeut. Tout de même, "parcourant les pays étrangers", ce "Canadien errant" qu'est devenu pour quatre mois, le curé de Dorchester, a su couper son "horaire" de réminiscences, littéraires très à-propos. "On s'instruit en voyageant", dit-on. Et l'on pourrait ajouter: on s'instruit en lisant le récit de ceux qui voyagent. L'on apprendra une foule de choses en lisant le livre de M. l'abbé Dulac.

En terminant nous ne pourrions mieux faire, pour donner une idée générale de ce petit volume, que de citer le passage d'un article de présentation très bien fait publié dans *Le Soleil*, et qui se lit comme suit:

"Tout le long du livre, des conclusions morales ou de brèves remarques religieuses tiennent lieu de description. Il n'a pas senti la nécessité de nous faire partager ses impressions personnelles, de nous donner la sensation de "choses vues". Le détail typique, la peinture de réalités matérielles y manquent totalement.

"Tous les lecteurs mettront le doigt sur ces défauts; mais nous félicitons quand même l'auteur, qui nous fait aimer davantage les deux villes saintes: Rome et

Jérusalem. Il n'est pas donné à tous de parler de ces lieux à la manière de Loti, de Gerbet ou de l'abbé LeCamus. Pour résumer, *Aux Pays de Jésus* n'est qu'un itinéraire, mais un itinéraire au meilleur sens du mot."

*
* *

Ceux qui dans le temps n'ont pas pu déguster à leur aise les spirituelles et pieuses lettres qu'écrivait au début de l'été dernier, dans le *Soleil*, M. Ernest Bilodeau, qui avait été délégué par ce journal au dernier Congrès Eucharistique de Rome, pourront se reprendre et repasser à tête reposée le récit de cet imposant pèlerinage dans la capitale de la chrétienté

En effet, sous le titre de *Pèlerins de Rome* le *Soleil* vient de publier sous un format attrayant pourvu de bonnes illustrations, les vingt-quatre lettres d'impressions de voyage de M. Bilodeau. Ces lettres sont précédées d'une préface de S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, et d'une lettre du R. P. Victor Lault, supérieur des Pères du Saint-Sacrement à Montréal, qui avait la direction spirituelle du pèlerinage canadien au Congrès de Rome.

Comme il le dit lui-même l'une des premières préoccupations du R. P. Lault fut de suggérer aux organisateurs du pèlerinage d'être secondé par un "publiciste compétent dont les écrits feraient bénéficier le Canada tout entier des importantes discussions, des échanges de vues et des manifestations grandioses qui doivent faire du Congrès de Rome suivant l'expression même du Pape, "le véritable congrès de la paix".

Nul, assurément, n'était plus qualifié que M. Ernest Bilodeau pour remplir les fonctions de publiciste canadien au Congrès. On le constatera, du reste, en lisant ses lettres de souvenirs et d'impressions; elles sont d'une lecture aussi pieuse que solitaire. Quel intéressant voyage que l'aller et le retour de nos pèlerins! Quel émouvant récit que celui des cérémonies grandioses du Congrès.

Ces lettres de M. Bilodeau abondent en détails intéressants, en descriptions pittoresques, en souvenirs amusants, en propos pieux. Du moment que l'on consent, en ouvrant le volume, à assister avec notre publiciste au départ des pèlerins de Rome, l'on veut faire avec lui tout le voyage et, au retour, on ne le regrette assurément pas.

L'édition de Noël-Janvier de cette excellente revue féminine qu'est la *Bonne Fermière* était en circulation en janvier. Elle contient trente-deux pages, d'une rédaction choisie et variée, sur tout ce qui peut plaire et être utile aux dames, aux jeunes filles, aux institutrices dans le monde ou dans la vie religieuse, aux ménagères et aux fermières à la campagne, au village et à la ville. Cette revue traite spécialement d'économie domestique, d'agriculture féminine, de sociologie et de littérature. La présente livraison apporte aux abonnés de jolis contes et légendes, de belles poésies de circonstance, de précieux renseignements.

On y lira avec intérêt et profit : "La bonne année" par Yolande; "Les leçons de la Crèche" par Noëllette; "Iesvieux airs de Noël" de Benjamin-Sulte; "Noël mystique" de Marcelle; "Nos vœux sincères" par Yolande; "La guignolée" de Francis DesRoches; "Honneur à la fermière" par Mlle Béatrice Martin; une étude sur "Les Signes sur le Sable" par M. Aimée Plamondon; un article de Mme A.-O. Comiré; une poésie de Botrel; un écho du dernier Congrès par Germaine; un sonnet de Hérédia; des avis importants pour les directrices des groupes de fermières rurales; le "coin de Fanchette" et la liste chronologique des 72 cercles de fermières fondés depuis 1915.

Ce numéro, et tous ceux qui vont suivre en 1923, sont illustrés abondamment et judicieusement fournis. On s'y abonne par envoi d'un bon postal de 50 sous l'administration: "La Bonne Fermière" 229 1/2 rue Latourelle, Québec.

Le ministère des terres et forêts, à Québec, vient de publier, pour 1923, une nouvelle édition de son calendrier annuel. Chaque feuillet porte la vignette d'un arbre de chez nous, avec des notes sur ses caractères distinctifs et ses propriétés. Ainsi, il y a de petites études sur l'érable à sucre, le pin blanc, l'orme blanc, le merisier, le tilleul, le mélèze (épinette rouge), le bouleau gris, le cèdre, le chêne rouge le sapin. Chaque feuille porte, en encadrement, un coin de la forêt; des devises appropriées complètent le calendrier. C'est la suite d'une leçon de choses sur nos forêts, commencée avec le calendrier de 1922.

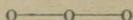
Nous félicitons bien sincèrement l'auteur des légendes qui nous indiquent à chaque feuillet, de quel bois il s'agit, son usage et son histoire.



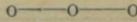
COIN DES MUSICIENS

Par
RAOUL DIONNE

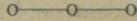
CONCERT THIBAUD.—Oui, Mesdames et Messieurs, Thibaud est venu donner un concert à Québec; Thibaud, l'idole des Américains, des Allemands, de toute l'Europe, a fait ici, . . . un quart de salle. Et l'on dit que le public québécois est musicien!!! Un mot du programme. La vieille sonate de Vercini, datant de 1673, jouée par un tel artiste est un vrai délice pour le cœur et l'esprit. Un seul reproche: pourquoi avoir enlevé le concerto de Mendelssohn, si grand, si merveilleux, pour le remplacer par le concertstuck de Saint-Saens? Cette pièce est sans doute belle mais elle est froide, distante. Il paraît, d'après une critique montréalaise, que l'auteur avait demandé à Thibaud de toujours jouer, après le concertstuck, son Rondo Capriccioso,—ce à quoi, d'ailleurs, l'artiste s'est conformé,—afin de laisser le public sur une meilleure impression. On ne peut critiquer Thibaud. Certes, l'expression et l'interprétation peuvent ne pas enthousiasmer tout le monde; mais sa technique si juste, dépourvue de toute fioriture, sa sonorité, le velouté si doux font de lui un des grands violonistes du monde, . . . Et il a fait, ici, un quart de salle!



CONCERT.—Une gracieuse violoniste, Elise Biron, une chanteuse de goût, Madame Delaney, et les Chanteurs de St-Dominique ont fait les frais d'un joli concert en la salle des Chevaliers de Colomb, le 5 février dernier. Un beau programme, sérieux, fait de pièces des meilleurs auteurs a vivement intéressé l'auditoire. Mlle Biron a joué des pièces mi-sérieuses, mi-légères, avec aplomb, justesse et expression. Elle a été rappelée et a répondu gracieusement aux encores; elle a reçu des fleurs, hommage bien mérité. Madame Delaney chante le français très bien. Son interprétation est très musicale et très distinguée. Les Chanteurs de St-Dominique ont chanté trois chœurs qui ont paru plaire beaucoup à l'auditoire. Puisque le signataire de ces lignes est leur directeur, il peut difficilement leur jeter des fleurs, mais il s'empresse de saisir l'occasion pour leur dire un sincère merci pour le plaisir qu'ils lui procurent, par leur obéissance. . . à sa baguette, leur amabilité et leur bonne volonté. Ce concert avait été organisé par M. Jean-B. Lemieux, qui mérite des félicitations. Il nous fait plaisir de louer, ici, l'œuvre très méritoire que poursuit l'ordre des Chevaliers de Colomb. Le conseil local de cet Ordre dispose de fonds qu'il dépense fort judicieusement en organisant des manifestations d'art qui élèvent l'âme et l'esprit. Et cela en faisant gagner aux amateurs et artistes canadiens de toute la province, de substantiels cachets. Le fait est si rare, qu'il mérite la publicité.



Le "Coin des Musiciens" ne reçoit pas de billets de faveur. Aussi, la crise commerciale que nous traversons nous a empêché de suivre les représentations d'opérette qui se sont données il y a quelque temps, à l'Auditorium. Nous sommes heureux dans ce cas-ci de n'avoir aucune critique à offrir.



Le 21 février dernier a eu lieu le concert bi-mensuel du "Ladies Morning Musical Club". Au programme: Madame Goodday, de Québec, et Madame Gaudet, de Montréal, M.M. J.-E.-A. Cloutier et Pfeiffer. M. Pfeiffer possède une belle voix de baryton, chante avec aplomb et beaucoup de goût. M. Cloutier a une voix superbe. Il la manie avec aisance. Le "Cor", de Flégier, magnifiquement chanté, a été pour sa basse ronde et pleine, l'occasion d'un triomphe.





Echos de la Société

Le 28 décembre, à l'Hôtel de Ville, avait lieu un concert-conférence de la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Paul Fontaine, avocat, licencié en sciences économiques de Paris, a été le conférencier de la circonstance. Dans une forme très littéraire, il a parlé du rôle de "la cigale et de la fourmi" dans toute société qui veut grandir.

La partie musicale de la soirée a été remplie par Mlle Lucienne Bergeron, élève de Mlle May Légaré, qui exécuta au piano "Polichinelle" de Rachmaninoff et une étude de Chopin, et par M. Raoul Dionne, accompagné par M. Geo. Chouinard, qui a rendu deux jolies chansons dont l'une avait pour titre: "Trois petits garçons" et l'autre: "Gerbes fanées".

L'hon. L.-A. David, secrétaire provincial, qui était l'hôte d'honneur de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a fait une jolie allocution.

M. C.-J. Magnan présidait pour la première fois les séances de la Société. Il s'est brillamment acquitté de sa nouvelle tâche. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le texte de son discours de présentation:

"La Société des Arts, Sciences et Lettres, dit-il, continue ce soir, de la plus heureuse façon, la série de conférences inaugurées l'automne dernier. Je dis de la plus heureuse façon, et pour cause. En effet, et tout d'abord, notre hôte d'honneur, ce soir, est précisément l'honorable Ministre dont relèvent les Arts, les Sciences et les Lettres en notre province. M. David a déjà fait beaucoup pour enrichir ces trois domaines intellectuels en favorisant ceux des nôtres chez qui le talent s'allie à l'amour du travail, et en créant une commission dont la mission est de veiller à la conservation de nos souvenirs et monuments historiques. La tâche est loin d'être achevée, mais l'élan est donné et nous souhaitons qu'une élite de plus en plus nombreuse, chez les jeunes de chez nous, correspondent aux encouragements généreux du Gouvernement de Québec, encouragements qui s'étendent non seulement aux Lettres mais aussi aux Arts et aux Sciences.

"Monsieur le Ministre, au nom des membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, permettez-moi de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous remercier bien vivement pour la marque de haute sympathie que vous accordez ce soir à notre jeune société canadienne-française.

"Deux distingués amateurs ont bien voulu nous accorder le concours de leur talent musical; que Melle Bergeron et Monsieur Dionne daignent accepter

l'expression de notre profonde gratitude, pour la note artistique qu'ils vont ajouter à cette soirée littéraire.

“La société des Arts, Sciences et Lettres a repris la série de ses séances littéraires de la plus heureuse façon, ai-je dit. Ce soir, Mesdames et Messieurs, nous allons avoir le plaisir d'entendre un jeune de chez nous, un ancien élève de notre vieux Séminaire et de notre chère Université Laval, j'ai nommé Monsieur Paul Fontaine, avocat. Monsieur Fontaine, vous vous rappelez peut-être en quelles circonstances vous me fûtes présenté la première fois. Il y a déjà de cela un lustre et demi, et c'était dans une des modestes salles du Patronage de la Côte d'Abraham, dans cette salle où depuis plus d'un demi-siècle se réunit, le deuxième dimanche de chaque mois, le Conseil particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec. Les présidents des conférences et les officiers du Conseil étaient déjà à leur poste, lorsque, discrètement, s'ouvrit la porte de la salle pour laisser passer deux élèves du Petit Séminaire, portant fièrement le joli costume du collégien québécois. Cher ami, vous étiez l'un de ces jeunes collégiens et veniez présenter vos lettres de créances, à titre de président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul du Séminaire, la belle et prospère Conférence de Saint-François-de-Salles. Jusqu'à la fin de vos études classiques vous avez été fidèle à vos devoirs modestes, mais combien efficaces, de confrère de Saint-Vincent de Paul. Puis les cours universitaires réclamèrent tout votre temps: étudiant sérieux et consciencieux, vous vous fîtes un devoir de ne dérober aucun instant à l'étude et à l'assiduité aux cours de droit. Vos talents et vos succès vous valurent, il y a trois ans, le grand honneur d'être envoyé à Paris comme boursier du Gouvernement de Québec, qui inaugurerait alors, je crois, Monsieur le Ministre, votre généreuse politique d'encouragement aux études supérieures. Dans la capitale de la France, toujours chère à nos cœurs canadiens, vous vous êtes livré tout entier, M. Fontaine, à l'étude et au travail. L'économie politique et l'économie sociale, si nécessaires à un jeune pays comme le nôtre, furent l'objet particulier de vos labeurs. Puis, au contact des maîtres de la parole et de la pensée françaises, vous avez perfectionné votre talent d'écrivain qui s'est affirmé il y a quelques semaines dans le “Terroir”, organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Vous avez eu l'avantage aussi, durant votre séjour en France, d'enjoliver vos aptitudes oratoires sans cependant renier en rien le verbe canadien, qui n'est autre, dans ses éléments essentiels, que le verbe français du 17e siècle. A votre retour à Québec, vos parents, vos anciens camarades et vos amis vous reconnurent parfaitement à votre accent resté canadien dans ce qu'il a de vraiment français, exempt d'exagération et de gasconnade. Après un séjour de trois années au cœur même de la mère-patrie et après y avoir puisé tout ce qui peut être utile à vos compatriotes et y avoir méprisé tout ce qui peut leur être préjudiciable, vous êtes revenu au Canada, au pays de Québec, plus fier que jamais de votre patrie et des vôtres. Une double protection veilla sur vous dans la vaste capitale française: l'une représentait constamment auprès de vous la patrie absente, les traditions religieuses et nationales, et ce sous la forme la plus

exquise, j'ai nommé la jeune épouse distinguée qui vous accompagna au beau pays de France durant toutes vos études. Ce fut pour vous un viatique charmant en même temps que la plus délicate évocation quotidienne du pays natal. L'autre, ce fut l'amitié, combien prenante, de la jeunesse catholique française, si active à Paris et dont le centre se trouve à l'Institut catholique et à la Conférence Olivaint, rue d'Assas. Dans ces milieux privilégiés, on vous a accueilli comme un frère, et vous y avez vécu des heures délicieuses et réconfortantes, laissant intacts dans votre cœur, les raffermissant, au contraire, vos croyances catholiques et votre profond attachement à la patrie de vos pères. En même temps, vous avez appris à mieux connaître et à mieux aimer la patrie de saint Louis, de Jeanne d'Arc et de saint Vincent de Paul, la France glorieuse de nos ancêtres.

"Vous êtes revenu sur les bords du grand fleuve, non en exilé, mais en patriote convaincu que la Nouvelle-France a besoin du concours de tous ses fils, surtout de ceux qui ont eu l'avantage de parfaire leurs études sous l'égide des meilleurs maîtres français. Plus instruit, mieux préparé aux luttes qui vous attendent, vous n'en défendrez que mieux nos traditions religieuses et nationales, traditions apportées jadis des meilleures provinces de la France du 17^e siècle.

"Et je devine que, ce soir, en mettant en scène la Cigale et la Fourmi, vous saurez parler d'une de ces traditions toujours bien françaises, et très canadiennes jusqu'à il y a un siècle, je veux dire la prévoyance, l'économie."

La Société des Arts, Sciences et Lettres a commencé, voilà quelques semaines, une série de causeries du samedi. Les membres de la société qui assistent à ces causeries intimes peuvent constater que ces dernières, faites sur des sujets variés et pratiques, vont être utiles à tous.

La première de ces causeries a été donnée, le 3 février par M. Jos.-S. Blais, surintendant des succursales de la Banque Nationale, qui a parlé de l'"épargne dans nos institutions canadiennes-françaises comme moyen de survivance". La causerie de M. Blais a donné lieu à une importante résolution.

Le 10 février, une autre causerie était faite par M. Evariste Brassard, chef du Service provincial des droits sur les successions, qui a fait l'historique des diverses lois qui existent concernant l'impôt successoral.

La causerie suivante a été donnée par le Dr A.-E. Bédard, diplômé de l'Ecole d'Alfort, France, sur le sujet suivant: "La viande que nous mangeons."

Le 25 février, la causerie était faite par M. J.-H. Lavoie, chef du Service provincial de l'Horticulture, sur les moyens d'action de son gouvernement et les possibilités de développer dans la province la science de l'horticulture.

D'autres suivront : M. Geo. Morisset, secrétaire de l'Exposition Provinciale, sur les musées; M. Raoul Dionne, directeur de la Chorale St-Dominique, sur l'histoire de la musique; M. Yvan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics, sur les chemins de fer et les ponts; M. Cyrille Vaillancourt, chef du Service provincial de l'apiculture, sur nos érablières.

Au cours de ses dernières séances, la Société des Arts, Sciences et Lettres a adopté plusieurs résolutions de félicitation à l'adresse de ses membres qui, en ces derniers temps, ont été l'objet de promotions, de décorations ou de nominations. Voici les titulaires qui ont ainsi reçu les honneurs des félicitations officielles de la Société et qui sont tous membres de cette dernière.

M. Eugène Audet, assistant-gérant de la Banque Nationale qui a reçu, récemment, la médaille de Vermeil de l'Ordre de la reine Elizabeth de Belgique, pour services rendus aux civils pendant la guerre;

M. Arthur Marier qui a été nommé, par le gouvernement provincial, membre du Conseil des Arts et Manufactures.

M. J.-Eug. Corriveau, qui a été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand;

M. Geo. Bellerive, qui a été nommé membre correspondant de l'Université de Nîmes;

Les Drs Arthur Langlois et S. Gaudreau, qui ont été nommés professeurs de chirurgie-dentaire à l'Université Laval;

M. Jean Thomas, qui a été nommé officier d'Académie par le gouvernement français.

M. Alleyn Taschereau, avocat, sera le prochain conférencier de la Société des Arts, Sciences et Lettres à un prochain concert-conférence qui aura lieu à l'Hotel de ville, le 15 mars. M. Taschereau parlera de Philippe-Aubert de Gaspé, dont il est l'un des descendants. Il possède sur ce délicieux écrivain que fut de Gaspé, plusieurs documents précieux et inédits qui ne manqueront pas d'intéresser ceux qui aiment "les petites choses de notre histoire".

A sa séance du 10 février 1923, la Société des Arts, Sciences et Lettres a adopté unanimement la résolution suivante:

Proposé par le Major E.-Théo. Paquet, et secondé par M. Georges Bouchard, M. P.:—

"Considérant que les fortifications militaires de la ville de Québec donnent à celle-ci un cachet que ne possède aucune autre ville de l'Amérique du Nord;

Considérant que la démolition des portes Prescott, du Palais, Hope et St-Jean a créé des solutions de continuité regrettables et enlevé aux fortifications une grande partie de l'attrait qu'elles constituaient jadis dans leur intégralité;

Considérant que ces fortifications, ainsi que les nombreux monuments historiques qui s'élèvent sur les places publiques, à Québec, contribuent à assurer la survivance de son passé historique et légendaire;

Considérant que ces murailles de pierre, avec la citadelle qui les couronne forment un attrait qui amène à Québec de nombreux touristes, chaque année;

Considérant que la faveur dont jouit la cité de Champlain auprès des étrangers lui vient surtout en fonctions de son caractère de ville normande et de ville fortifiée et qu'elle continuera à être recherchée des visiteurs aussi longtemps que ce caractère propre et unique lui sera gardé;

Considérant, de plus, que le "Royal 22e Régiment" est aujourd'hui stationné à la citadelle, en récompense des services signalés qu'il a rendus aux alliés pendant la Grande Guerre, de 1914 à 1918;

Considérant que la citadelle elle-même et ses nombreuses dépendances, de même que les fortifications, en maints endroits, tombent en ruine;

La Société des Art, Sciences et Lettres de Québec est heureuse de seconder la suggestion faite par le Lieutenant-Colonel, G.-E. Marquis, au cours d'un article paru dans le "Quebec Daily Telegraph", numéro de Noël, à l'effet de suggérer que le soin et l'entretien de ces fortifications soient passés par le ministère de la Défense Nationale à la Commission des Champs de Bataille Nationaux, et que, de plus, le centenaire de la construction de ces murailles soit célébré en 1923.

La Société est aussi heureuse d'appuyer fortement, à ce sujet, la proposition faite naguère par le député de Québec-Ouest aux Communes, M. C.-G. Power, à l'effet de confier l'entretien de ces murailles à la Commission ci-dessus mentionnée—et celle de Son Honneur le maire de Québec, M. Joseph Samson, dans le but de reconstruire les portes jadis démolies.

De plus, elle compte que le Conseil municipal recevra de la population de Québec tout l'appui dont il a besoin pour amener la réalisation de ces diverses propositions relatives à la conservation de nos fortifications militaires."



A MARIA CHAPDELAINÉ

I

Canadiens, dans notre légende,
 Nous devons maintenant placer
 Celle dont je vais vous chanter
 L'histoire à la fois simple et grande.
 Elle pouvait, quoiqu'on prétende,
 Aux plus doux bonheurs aspirer,
 Mais elle a su tout mépriser,
 Pour demeurer dans la légende.

II

Les jours de sa première enfance
 S'écoulèrent dans la forêt
 Dont le mystérieux attrait
 La remplissait de confiance.
 Bientôt son âme se fiança
 Aux âmes des grands défricheurs,
 Pères de nos fiers laboureurs,
 Voilà ce que fut son enfance.

III

Puis, son charme de jeune fille,
 Troubla le cœur des beaux garçons
 Qui lui firent maintes façons
 La proclamant la plus gentille.
 Un jour, l'un d'eux, for galant drille,
 Lui dit "Venez dans la Cité"
 Connaître la félicité."
 Mais elle aima mieux rester fille.

IV

Pourtant la ville et son mensonge
 La hantait d'un désir ardent
 Et l'appelaient souvent, souvent,
 La nuit, en un bien joli songe.
 Sans hésiter elle se plonge
 Au plus profond de la forêt
 Pour dompter son cœur inquiet
 Et chasser à jamais le songe.

V

Gens de la ville et de la plaine,
 Voilà que je vous ai chanté
 Avec orgueil en vérité
 Notre Maria Chapdeleine,
 Sous son humble robe de laine,
 Elle a conquis, sans s'en douter,
 La gloire et l'immortalité.
 Vive Maria Chapdeleine!

AIMÉ PLAMONDON.

CARTE D'AFFAIRE DES MEMBRES

DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres

Dr J.-O. DUSSAULT

Ex-élèves des hôpitaux de Paris
MEDECIN

417 rue St-Jean, - Québec

Tel. 1909 Tel. à Lévis 469-J

L. AUGER

ARCHITECTE

Bureau: 89 rue St-Jean, - Québec

Tel. 7196

HECTOR LAFERTÉ

AVOCAT, C. R., M.P.P

14 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 3774

C. J. CID

Propriétaire de l'Avertisseur d'in-
cendie, (Cid Fire Alarm
System)

99 rue ST-JEAN, - QUEBEC

Tél.: Bureau, 2993-W Rés., 1747-W
83 D'Autenil

PAUL FONTAINE

LL. L., L. Ph. D. S. P.
AVOCAT

111 Côte de la Montagne, - Québec

Tel. 2153

Dr ALPHONSE DION

CHIRURGIEN-DENTISTE

24 Côte du Palais, - Québec

Heures de bureau: 9 à 12 hrs a.m.;
2 à 5 hrs p.m. et 7 à 8 hrs p.m.

Tel. 5003

ARTHUR LESAGE

COURTIER

71 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 4495

Dr J.-ED. MIGNEAULT

OCULISTE

111 rue St-Joseph, - Québec

Tel. 903

Dr P.-H. BÉDARD

SPECIALITE : MALADIES DE
LA PEAU

236 rue St-Jean, - - Québec

Tel. 430

Bernier & de Billy

AVOCATS

111 Côte de la Montagne, Québec

-: Encourageons les nôtres :-



Vous désirez des

CHOCOLATS?

Demandez les

CANDIAC

Ce sont les meilleurs

Notre devise, comme nos produits, se résume en
un seul mot:

EXCELLENCE

Bonbons Candiac
(Canada) Limited